



HAL
open science

Les espaces périurbains habités par le numérique

Philippe Vidal, Lionel Rougé

► **To cite this version:**

| Philippe Vidal, Lionel Rougé. Les espaces périurbains habités par le numérique. 2011. hal-00647977

HAL Id: hal-00647977

<https://hal.science/hal-00647977v1>

Submitted on 4 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les espaces périurbains habités par le numérique ?

Le cas de la Normandie



CIRTAI



Les espaces périurbains habités par le numérique ?

Le cas de la Normandie

août 2011



centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9 rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone : 04 72 74 58 00
télécopie : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Espace Sous Influence Urbaine est un programme d'étude d'observation urbaine mené en partenariat par la DGALN et le Certu.

Les espaces périurbains, habités par le numérique ?

Le cas de la Normandie

Coordonné par Philippe Vidal (Responsable de la proposition)

Auteurs :

Philippe Vidal | *Maître de conférences à l'université Le Havre, Géographie Aménagement UMR IDEES-CIRTAI*

L'UMR IDEES "Identité et Différenciation des Espaces, de l'Environnement et des Sociétés" (UMR 6266) est une équipe de recherche multi-sites composée du Cirtai (Le Havre), de Geosyscom (Caen), de GéoSud (Rouen) et de MTG (Rouen). Le CIRTAI est un laboratoire interdisciplinaire qui travaille en particulier sur les questions du transport, de la mobilité et du numérique territorial. A ce titre, le laboratoire CIRTAI a hébergé le contrat de recherche à l'origine de ce rapport.

Lionel Rougé | *Maître de conférences à l'université Caen, Géographie Aménagement UMR CRESO*

Inséré dans [l'UMR 6590 ESO CNRS](#), dans la MRSH-Caen et [l'UFR de Géographie](#) de l'Université de Caen, ESO-Caen est un laboratoire de recherche en géographie sociale. Au sein des sciences sociales, la spécificité de l'approche est d'analyser les dimensions spatiales des sociétés. Plus précisément, il s'agit d'analyser les conditions de production de l'espace géographique pour comprendre la production et la reproduction des inégalités sociales.

Ont contribué à ce travail : François Dehais,
Antoine Lenormand,
Margaux Le Maistre,
Clarisse Didelon.

Pour citer ce document : VIDAL P., ROUGE L., «Les espaces périurbains habités par le numérique ? Le cas de la Normandie », Éditions du Certu, août 2011, 54 p.

Crédit photo de couverture : ©123RF « *copyrighted property of 123RF Limited, their Contributors or Licensed Partners and used with permission under license. This image may not be copied or downloaded without permission from 123RF Limited* » <http://fr.123rf.com>

SOMMAIRE

1 -OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	4
1.1. La place des TIC dans l'affirmation du processus de périurbanisation.....	4
1.2. Une recherche exploratoire ne disposant d'aucun repère statistique précis.....	5
1.3. L'introuvable littérature scientifique.....	9
2 -MODALITES DE LA RECHERCHE.....	12
2.1. Le périmètre d'enquête : Le périurbain normand	12
2.2. Une recherche exploratoire fondée sur une approche qualitative.....	14
2.3. Un guide d'entretien structuré autour de trois axes.....	14
3 -USAGES ET USAGERS DES TIC SUR L'HABITER PERIURBAIN.....	18
3.1. Des lignes de fractures plutôt qu'une fracture numérique.....	18
3.2. Les TIC ne produisent pas en tant que tels des espaces périurbains, quoique.....	25
3.3. Une recomposition du chez soi et une valorisation de l'habitat pavillonnaire.....	31
3.4. Les TIC vectrices de maturation périurbaine ?.....	36
3.5. Les TIC vectrices d'accentuation des fragmentations périurbaines ?.....	40
CONCLUSION.....	43
REPERES BIBLIOGRAPHIQUES.....	45
GLOSSAIRE.....	50
TABLE DES FIGURES.....	52
TABLE DES MATIERES.....	53

1 - OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Lors de la soumission de ce projet, l'équipe porteuse avait souhaité réunir des compétences complémentaires qui se présentaient sous trois grandes spécialités : les conditions d'usages des technologies de l'information et de la communication dans des contextes territoriaux spécifiques, ici le périurbain (Philippe Vidal) ; la connaissance particulièrement fine des modes de vie en lien avec le processus de périurbanisation (Lionel Rougé) ; l'analyse spatiale et de la statistique (Clarisse Didelon), approche qui s'est avérée au bout de quelques mois difficile à mener car peu conforme à une étude exploratoire d'un double objet (TIC & périurbain) oublié des grandes bases de données statistiques. Après quelques tentatives infructueuses pour constituer nous-mêmes des bases de données à l'échelle de notre échantillon, il a été décidé de se concentrer essentiellement sur une approche qualitative mobilisant deux enseignants-chercheurs appartenant à deux équipes partenaires Philippe Vidal, maître de conférences (MCF) à l'université du Havre et Lionel Rougé, MCF à l'université de Caen. Cette association de deux spécialités de la géographie, nous est apparue naturelle et incontournable, partant du principe que pour comprendre les « effets » territoriaux que les TIC peuvent éventuellement entraîner, et surtout pour ne pas tomber dans les nombreux écueils et fausses pistes que les deux objets peuvent contenir (mythes, positionnements caricaturaux, etc.), il devenait absolument nécessaire de comprendre les contextes périurbains au sein desquels les TIC étaient amenées à se diffuser et y jouer un rôle. Après avoir présenté les hypothèses générales à l'origine de cette étude (1.1.), nous pointons les difficultés que nous avons eu à trouver des statistiques interrogeant périurbanisation et TIC (1.2.). La troisième sous-partie montre, pour ce qui concerne la production scientifique interrogeant ce double champ, que la situation n'est guère plus favorable (1.3.).

1.1. La place des TIC dans l'affirmation du processus de périurbanisation

L'individualisation (et/ou l'individuation) des sociétés modernes a pour corollaire une volonté d'autonomie croissante que les objets techniques de toutes sortes ont pu soutenir. La question principale de ce travail repose sur la **capacité des TIC¹ à être moteur du processus de périurbanisation** (dans toute sa diversité) **et vecteur de sa maturation** (en tant que levier additionnel de son affirmation fonctionnelle). Hier, cet espace exclusivement résidentiel, situé entre la ville et la campagne était marqué par des modes de vie très normés (ménages jeunes, classe moyenne, biactifs, avec enfants où dominaient les navettes domicile-travail, etc.). Désormais, il semble que cet espace se soit complexifié en même temps qu'il s'est affirmé aux cotés de la ville. Il est l'espace dans lequel de plus en plus de ménages souhaitent s'inscrire concrétisant finalement le « mythe de la ville à la campagne où l'air était plus pur » popularisé par Alphonse Allais. Les analystes du périurbain expliquent que **l'on s'oriente désormais vers des espaces « périurbains assumés »** (Cordobes, Lajarge, Vanier, 2010), qui n'incarneraient plus tellement ces lieux consommateurs d'espaces, peu soucieux de durabilité et dont la seule raison d'être serait une fonction résidentielle à moindre coût. On se situerait désormais dans la production d'un « tiers espace » (Vanier, 2008)

¹ Il faut comprendre le processus de diffusion du numérique dans les territoires via les stratégies équipementières mais aussi les modes d'usages et d'appropriation de ces technologies par les habitants.

émancipé de l'influence de leurs villes-centres. En l'espace de trente ans, le vécu en périurbain s'est complexifié (Bonnet et Aubertel 2006, Cailly 2008, Chalonge, Beaucire 2007, Jaillet, Rougé, Thouzellier 2006, Rougé 2010a et 2010b) et cet espace s'est fragmenté et diversifié (Berger 2004, Donzelot 2004, Jaillet 2004). **Dans cette recomposition périurbaine, il devient dès lors intéressant d'envisager la place que tiennent les TIC dans les modes d'habiter périurbain autour des stratégies usagères et équipementières des ménages ainsi que sur les espaces de sociabilité de l'internaute habitant (Duarte, 2007) dans le périurbain. Nous considérons que les espaces périurbains constituent un prisme d'observation privilégié des changements sociétaux contemporains (carte scolaire, vieillissement des populations, divortialité, monoparentalité, etc.). A ce titre, les usages numériques peuvent éclairer les changements actuellement à l'œuvre dans ces espaces et y contribuer grandement.**

L'hypothèse principale de ce travail était donc celle d'une **place importante des TIC dans l'affirmation de ce « tiers-espace »**, apportant toute une série d'avantages à l'expérience périurbaine (essentiellement meilleure gestion de la mobilité vis-à-vis d'un espace dont les relations s'expriment dans la tension permanente entre distance et proximité). **Enfin, les questions qu'il s'agissait de considérer portaient sur une estimation de la place que les TIC occupaient dans l'affirmation toujours en cours du processus de périurbanisation et la façon dont les usages des TIC, plus ou moins intensifs selon les foyers, pouvaient contribuer à accompagner les modes d'habiter périurbains.**

1.2. Une recherche exploratoire ne disposant d'aucun repère statistique précis

Depuis les années 1970, le secteur des télécommunications occupe une place grandissante dans les préoccupations des géographes aménageurs, et plus généralement dans l'esprit des analystes de la ville et de l'urbain (Bakis et Vidal, 2010). Le phénomène de périurbanisation apparu sensiblement au même moment a occasionné lui aussi de nombreuses réflexions, en particulier sur la transformation de la ville et des nouveaux « modes d'habiter ». Le tableau synthétique, présenté ci-après (fig.1), montre que chaque décennie est marquée dans un domaine comme dans l'autre par des avancées significatives réaffirmant l'idée que le phénomène de périurbanisation comme celui du numérique territorial ne cesse de prendre de l'ampleur.

champ	1970'	1980'	1990'	2000'	Prospective 2010'
Périurbanisation	Expansion diffuse et rapide de la périurbanisation sous la forme de la maison individuelle	Extension du phénomène en direction des grandes villes et des villes moyennes sous l'effet de la décentralisation	Prise de conscience de la nécessaire planification du phénomène de périurbanisation alors même que celui-ci se complexifie (ville émergente)	Amorce de l'idée que périurbain ne rime pas avec durabilité et avec mixité (accentuation de la hiérarchisation, polarisation, précarisation)	Le périurbain devient un tiers espace. Un certain nombre de villes s'émanicipent et recréent leur propre centralité. On assiste à une forme d'épaississement territorial de l'espace périurbain
TIC	Le Plan de rattrapage téléphonique dans les années 1970 permet à la France de se doter d'une infrastructure de télécommunications de haut niveau sur l'ensemble du territoire national. L'État français est dans une phase de dirigisme efficace dans le domaine des télécommunications et se lance dans des projets innovants tels que le minitel. Suite à la publication du rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société française (1978)	Première mondiale : la France est le premier pays à faire l'expérience d'une informatisation de la société à une échelle nationale avec le minitel et le réseau Télétel - Les discours et actions menées autour du télétravail n'apportent toutefois pas les résultats escomptés. le plan câble entamé des années 1980 est un échec commercial.	Apparition du téléphone portable et de l'internet. Le Plan d'action français dans le domaine de la société de l'information (PAGSI) est publié en 98. Structuration d'une politique publique dans le champ des TIC (chargés de mission TIC), création d'agences régionales du numérique...	L'article 1425.1 du code général des collectivités territoriales, publié en 2004 permettant aux collectivités de devenir opérateur d'opérateur change la donne. Les territoires locaux s'organisent pour améliorer leur niveau de connectivité. Le numérique territorial se structure (e-services) et le web social prend de l'ampleur à mesure que l'accès à l'ADSL progresse.	La problématique de la fracture numérique perdure entre les espaces urbanisés qui misent sur la FTTH et les campagnes. Le très haut débit mobile 4G se déploie et offre toutefois des solutions palliatives aux espaces les moins bien connectés à la fibre. La situation reste très marquée entre des espaces périurbains branchés et les autres à l'écart du développement numérique.

Fig.1 – Mise en résonance des problématiques entre périurbanisation et TIC (L. Rougé. P. Vidal)

Pourtant, bien que simultanés, ces deux phénomènes ont finalement été peu mis en contact. Dans un premier temps, les TIC étaient surtout perçues comme étant des technologies très urbaines ou pouvant se mettre au service du rural, permettant d'accroître encore davantage la compétitivité des grandes villes et de pallier les déficits des territoires les plus reculés en misant sur le télétravail, les téléprocédures administratives, et le commerce électronique. Ces questionnements ont souvent abouti à des positions caricaturales consistant à faire des TIC, des outils, sinon de la ruralité, en tout cas venant au secours du rural. Plusieurs expérimentations, allant dans ce sens, se sont succédées. La plus fameuse est lancée en 1994 par la DATAR dans le cadre d'un appel à projet intitulé « Le télétravail pour l'emploi et la reconquête des territoires ». Les TIC étaient alors perçues comme des outils permettant de relancer l'activité dans les territoires ruraux en déprise (via le télétravail), avec des résultats le plus souvent en deçà des espérances. D'autres opérations comme le CETIR (Centre européen des technologies de l'information et de la communication en milieu rural : aide à la création d'entreprises) de Saint-Laurent-de-Neste, le projet des Soho Solo (Small Office Home Office : dispositif d'accompagnement pour le télétravail) dans le Gers ou encore les inforoutes de l'Ardèche (projet porté par un syndicat mixte pour équiper et développer des services à destination des collectivités), ont apporté des réponses parcellaires aux « problèmes ruraux », et nombres de ces espaces ont fait la preuve de leur créativité, sans qu'un modèle ne se dégage toutefois pour un rural français aux expressions multiples (Vidal 2010).

Les territoires périurbains étaient finalement oubliés des grands argumentaires permettant le déblocage de financements (trop près de la grande ville et pas assez proches des espaces de faible densité) sur l'infrastructure de télécommunication qui était traitée à l'échelle nationale, régionale ou départementale, laissant souvent de côté ces territoires interstitiels. Le *Grand emprunt national* annoncé en 2010, ne fait d'ailleurs pas exception à cette règle (Vidal 2010) et le constat posé par Gabriel Dupuy en 2007 dans son ouvrage intitulé « La fracture numérique » semble toujours d'actualité. L'auteur rappelle, reprenant les conclusions de l'Ortel (Observatoire régional des télécommunications) et de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) qu'il existe une France « à trois vitesses » et donc « trois types d'espaces : zones de concurrence, zones d'opportunité, zones de fragilité. *Les premières bénéficient des investissements des opérateurs, les zones d'opportunité sont sensibilisées aux technologies de l'information et des télécommunications mais sont isolées des grandes infrastructures de télécommunications. Enfin les zones de fragilité sont pour l'essentiel des territoires ruraux qui n'ont pas accès à une diversité d'offres technologiques pour se connecter à des prix abordables aux autoroutes de l'information* » (Dupuy 2007)².

Nous pouvons considérer que les espaces périurbains, dans toute leur pluralité, se présentent parfois comme les zones d'opportunité mais surtout comme des zones de fragilité. Le problème est qu'ils constituent le plus souvent, en matière d'aménagement numérique, des territoires impensés de l'action publique nationale et locale. Ainsi, sauf à considérer que le périurbain est soluble dans le rural à l'image de Gumuchian qui parle sans opérer de distinction « *d'espace rural fragmenté et segmenté* » (Gumuchian 2000), ce type de territoire de l'entre-deux n'est généralement pas ciblé par les rapports officiels. L'un des derniers en date : le Rapport Maurey d'octobre 2010 délivré au premier Ministre intitulé « Réussir le déploiement du très haut débit : une nécessité pour la France » (Maurey 2010) ne fait jamais mention explicitement de l'espace périurbain. Implicitement il est éventuellement possible de considérer que le Sénateur renvoie au périurbain lorsqu'il évoque sans trop de précision les « zones urbaines » pour désigner les communes à proximité des villes centres mais aussi pourquoi pas quand il mentionne à de nombreuses reprises les « zones rurales » peut-être en abordant la question du point de vue d'une ruralité périurbaine...

Quoi qu'il en soit, sous les effets conjugués de la prise de conscience des pouvoirs publics qui peuvent s'appuyer sur l'article L.1425-1 du CGCT pour intervenir à la place du privé, de plus en plus souvent sur le registre intercommunal, de l'arrivée dans le périurbain de populations jeunes et actives, souvent très consommatrices de technologies de l'information et de la communication (téléphone portable, internet, GPS...) et de la progression plus globale des TIC dans nos sociétés, le périurbain est devenu lui aussi un espace doté, mais de façon très inégale, de ressources informationnelles et numériques (Bakis, Vidal 2007). En tout état de cause, on peut penser que la rencontre entre TIC et périurbain s'est davantage faite par les besoins dont ont fait état les populations que par l'offre qui serait spontanément apparue dans des espaces de plus forte densité. En la matière, les actions menées à titre expérimental ont pu apporter des résultats intéressants, mais ont par définition contribué à fragmenter l'offre numérique dans ce type de territoire plutôt qu'à l'homogénéiser. Cet inégal développement numérique s'explique sans doute aussi parce que le périurbain échappe assez largement à la planification publique. Ce moindre intérêt des pouvoirs publics pour l'aménagement numérique des espaces périurbains est d'ailleurs d'autant plus dommage si l'on consi-

² Passage extrait de VIDAL P., 2010, « Enclavement numérique en milieu rural : quelles problématiques ? », La revue européenne des médias, Panthéon-Assas IREC, pp. 59-64

dère à l'instar de Jean-Yves Toussaint à propos du développement des techniques dans la ville que « *le plus souvent il ne s'agit pas de produire des aménagements répondant à des façons de vivre et d'habiter, mais de réformer ces façons de vivre et d'habiter pour rendre aux aménagements leur valeur d'usage* » (Toussaint, 2009). Or, les TIC sont probablement comme nous l'indiquons en conclusion, un moyen (certes parmi d'autres) de redonner une valeur d'usage au tiers espace et de réformer peut-être des façons de vivre et d'habiter assez peu conformes aux principes de durabilité prônés aujourd'hui par les autorités et l'ensemble de la société. En effet, il semble bien que les TIC puissent intégrer désormais des stratégies des ménages périurbains, notre travail le démontre. En l'espèce, c'est bien l'usage préalable (social pull), qui appelle les aménagements que l'inverse (technological push). Mais trop peu d'expériences concrètes d'aménagement numérique dans les espaces périurbains existent (à l'exemple des Soho Solo du Gers). Ceci explique notamment pourquoi **nous nous sommes heurtés à un déficit patent de données quantitatives et à une absence quasi-totale de retour d'expériences**. Si un certain nombre d'auteurs, à l'image de François Ascher, avaient envisagé les modifications que les TIC allaient pouvoir introduire dans cet espace : « *...certains facteurs risquent de jouer fortement encore en faveur d'une périurbanisation. Le développement de la journée continue (favorisée en France par la loi sur la réduction du temps de travail, la flexibilité des horaires, les semaines de quatre jours) et l'usage des TIC risquent de donner un coup de pouce supplémentaire à l'urbanisation à "longue distance"* » (Ascher, 2002), peu d'analyses effectives au-delà de l'impact potentiel des TIC sur les déplacements entre le périurbain et la ville centre étaient disponibles, et très peu parmi elles dépassaient le strict cadre du télétravail.

Il faut souligner, à la décharge des chercheurs, l'extrême difficulté à trouver des données statistiques fiables permettant de traiter cette question. La baisse tendancielle des mobilités au sein des agglomérations françaises, constatée par exemple au cours des enquêtes EMD de 2006, réalisées selon la méthodologie standard du CERTU ne prend pas en compte la variable TIC dans les explications avancées, dans la mesure où cette variable n'entre tout simplement pas dans les critères interrogés par l'enquête (Bakis, Vidal, Veler, 2007). Ceci peut poser de vrais problèmes d'interprétation, laissant éventuellement libre-court à des anticipations ou même à des spéculations alors que d'autres rapports, par exemple celui du SETRA sur les « Mobilités à longue distance », montrent au contraire une augmentation du taux d'équipement en véhicules privés des zones périurbaines (Grimal 2010) : « *L'équipement automobile a fortement augmenté dans les communes rurales, les petites aires urbaines et les zones péri-urbaines ; il est demeuré stable dans les grandes aires urbaines et les pôles urbains. La péri-urbanisation contribue donc à l'augmentation du besoin d'équipement automobile* »

Parfois, c'est l'autre aspect de la question qui n'est pas renseigné. Ainsi, le travail du CREDOC sur « La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française » (Credoc 2010), extrêmement utile pour prendre la mesure de la place que les TIC occupent désormais dans la vie des français, ne considère pas de façon spécifique la dimension périurbaine. Certes le type de territoire est identifié (plus ou moins urbain) mais sur une stricte base de taille de la population résidente dans chaque commune. Il est donc difficile de prendre appui sur ce genre d'études pour dépasser la simple intuition scientifique du rôle probablement important des TIC dans les modes d'habiter périurbain. Ceci est d'autant plus étonnant que les ménages périurbains sont probablement plus sensibles à une

forme d'organisation réticulaire de leur quotidienneté, ce que démontre en particulier Gabriel Dupuy dans son ouvrage *l'urbanisme des réseaux* (Dupuy 1991).

1.3. L'introuvable littérature scientifique

Comment dès lors expliquer une aussi surprenante discrétion de la recherche publique comme académique sur un tel sujet ? Si les appels à travaux dans le domaine ne manquent pas (Giuliano, Gillespie 1997, Salomon 1998, Mokhtarian 2002, Bakis, Vidal, Veler, 2007), peu de tentatives concrètes sont aujourd'hui repérables pour nourrir le questionnement de la place des TIC dans l'évolution des mobilités périurbaines. Pourtant, la problématique n'est pas si récente. Ainsi, Fischer et Carroll (1988) ont montré que le processus de desserrement urbain (*suburbanisation*) s'est clairement développé aux États-Unis d'abord sous l'effet de la voiture peu avant la première guerre mondiale, ensuite, peu de temps après, sous la diffusion du téléphone fixe (Fischer, Carroll 1988). Mais au final, rares sont les travaux interrogeant périurbanisation et TIC. Ceux que nous avons pu observer questionnent le plus souvent **l'hypothèse ou le potentiel du télétravail dans les espaces ruraux** (Soulie 2006, Moriset 2007) dans une approche plutôt économique. D'autres approches, plus anthropologiques mais aussi plus proches de ce que nous souhaitons traiter, interrogent la façon dont les TIC sont envisagées dans les espaces périurbains entre ville et campagne, mais toujours en ayant en point de mire cette question du « télétravail » (Ortar 2009). A notre sens, la focalisation sur cette problématique du télétravail comporte quelques risques de surestimation de la place qu'elle occupe effectivement et masque d'autres enjeux pourtant plus largement et spontanément évoqués dans notre collecte de la parole habitante (en particulier les téléprocédures administratives, le e-commerce). D'autres auteurs ont parfois évoqués les **TIC comme un instrument du repli sur soi dans les campagnes**, sur le registre « bien vivre et travailler dans sa maison avec les NTIC » (Mathieu 2007, Kellerman 2006), à l'inverse de certains qui les ont plutôt considérées du point de vue de leur capacité à apparaître comme un **outil d'inclusion urbaine au service de la ville accessible** (Vidal, Mus 2009).

De même, il existe, concernant les espaces urbains, une myriade d'approches et de thématiques en constant renouvellement qui interroge la façon dont **l'introduction des TIC modifie l'environnement citadin, contribue au renouvellement urbain**. Ainsi, les problématiques d'usages des TIC à l'intérieur des villes se développent largement autour des mobilités individuelles et des transports intra urbains (Mitchell 2007). Certains travaux avancent parfois des conclusions qui mériteraient probablement quelques précautions à l'évocation du rôle substitutif des TIC pour les déplacements intra-urbains à l'image de la phrase ci-dessous extraite d'un article publié dans la revue Réseaux : « *Les déplacements intra-urbains induisent d'inextricables difficultés d'encombrement et de pollution que les technologies permettent d'atténuer. On a pu l'observer en particulier dans les grandes métropoles sous-équipées en téléphonie qui ont surmonté une partie de ces difficultés grâce au développement du téléphone portable* » (Guillaume 2000).

Une bonne partie des réflexions actuelles portent **sur la production d'un espace de l'entre-deux** : « *space between* » forme d'environnement numérique qui se poserait **en plate-forme virtuelle au service de la reconnexion de deux lieux physiquement distants** (Adams, Ghose 2003). Ce type de questionnement se déroule souvent dans le cadre des études sur les diasporas via la figure du « migrant connecté » (Diminescu 2005). Il peut se

révéler extrêmement stimulant quand on s'interroge sur la façon dont les foyers vivent désormais leur périurbanité. Les travaux portant sur l'intrusion des TIC dans la fabrique de la ville, que ce soit sous la forme d'un double numérique communément désigné sous l'appellation ville virtuelle (Van Bastelaer, Henin, Lobet-Maris 2000,) dans la rencontre entre ville virtuelle et la ville réelle (Ishida 2003) ou sous l'effet grandissant du *crowdsourcing* et de la participation citadine à l'urbanité via le web collaboratif (Aurigi 2005, Aurigi, De Cindio 2008, Fusero 2009), nous ont également nourri.

De façon générale, les chercheurs **ont bien considérés la façon dont les TIC participent désormais d'un enrichissement à la relation territoriale** (Bakis, Vidal 2010). Mais, trop peu de travaux se sont intéressés au croisement spécifique entre périurbanisation et TIC y compris ceux qui étaient parmi les plus prospectifs alors même que la montée en puissance des deux objets ne devrait pas décroître, bien au contraire. Par exemple, l'essai prospectif de Georges Amar « Homo mobilis, le nouvel âge de la mobilité » évoque à de nombreuses reprises l'importance des TIC dans notre société, mais élude cette question périurbaine se contentant d'évoquer en préambule (p.4) qu'il y a « *de plus en plus de mobilités quotidiennes interurbaines* » (Amar 2010). On peut s'en étonner alors même que son concept de « reliance » apporte potentiellement un certain nombre d'éclairages, dans la lignée des travaux d'Adams et Ghose évoqués précédemment et que son essai pose de vraies questions sur **la place que les TIC occupent désormais dans la tension entre les différents espaces de résidence, de travail, de loisirs, etc.**

Dès lors, deux raisons peuvent expliquer cette lacune collective : la question ne se pose pas, ou en tout cas pas en ces termes ; les réponses sont extrêmement compliquées à trouver et l'investissement méthodologique est trop conséquent pour parvenir à une quelconque administration de la preuve. C'est parce que nous avons souhaité nous confronter au problème que nous avons tenté de relever le défi, avec de nombreux tâtonnements d'ailleurs. Clairement, le statut de cette étude est exploratoire, préalable nécessaire à la mise en place éventuelle d'un programme de plus grande ampleur où un travail de consolidation sera évidemment nécessaire. **Nous considérons en effet qu'il devient impératif d'intégrer un questionnement de fond sur la place que les TIC prennent désormais dans la structuration et la transformation des modes d'habiter périurbains, sans jamais tomber dans une forme de déterminisme technique mais en ne niant pas non plus le rôle que leurs usages tiennent dans les changements en cours.** Il nous semble que se confronter au problème devient de plus en plus nécessaire tant l'ampleur du changement sociétal suscité par les usages des TIC est grand, comme en atteste chaque année le rapport du CREDOC consacré à l'évolution du mode de vie des français (CREDOC 2010). Les espaces périurbains sont probablement parmi ceux qui interrogent le plus fortement la tension entre distance et proximité, entre la mobilité et l'ancrage. Les questionnements peuvent portés à notre sens sur deux grandes dimensions :

- la manière dont les usages et les appropriations des TIC transforment les mobilités périurbaines et donc le rapport aux polarités et à la centralité. Si le processus de périurbanisation a été permis par l'existence de réseaux viaires et ferroviaires irriguant les villes-centres de manière rapide depuis des communes excentrées, **la question est aujourd'hui de savoir si ces réseaux physiques lourds permettant une mobilité rapide des personnes et des marchandises pourraient tendre à être substitués, complétés et infléchis par des réseaux, eux aussi physiques, permettant l'échange rapide et massif d'informations immaté-**

rielles. Sur fond d'un questionnement plus global sur les nouvelles mobilités et les nouvelles formes d'intégration au système urbain, l'intérêt est ici porté sur les fonctions résidentielles de la périurbanisation mais aussi ses fonctions économiques, administratives, culturelles ;

- la contribution des TIC à l'évolution des modes d'habiter³ en milieu périurbain et le rapport aux espaces de sociabilité chez l'internaute habitant (Duarte, 2007). Ce mode d'habiter sur lequel nous nous interrogeons questionne les pratiques de l'espace à une échelle de proximité que l'on considère, du chez soi à la ville (Membrado et Ali, 2008) en passant par le quartier et l'infra urbain. **L'idée consiste à comprendre comment les relations singulières que les usages des TIC, leur moindre usage voire leur non-usage contribuent à ré-agencer (au sens de Gilles Deleuze) leurs modes d'habiter autant que leurs systèmes de valeurs et de représentations.**

³ Nous faisons pour cela très largement dans l'esprit du travail mené par J. Brun et N. Mathieu : De la pertinence du concept de mode d'habiter pour appréhender et qualifier les rapports des individus et des groupes sociaux à leurs lieux et milieux », dirigée par J. Brun et N. Mathieu (Programme « Construction et représentation du quotidien », LADYSS Axe 2).

2 - MODALITES DE LA RECHERCHE

Les modalités de la recherche tiennent à trois grandes dimensions. La première (2.1.) concerne le terrain de notre étude. Il s'agit du périurbain normand (fig.2.) constitué de deux régions (Basse et Haute-Normandie). La deuxième dimension (2.2.) tient au choix de la méthode qualitative et au caractère exploratoire de l'étude. La troisième sous-partie (2.3.) présente le guide d'entretien semi-directif ainsi que les objets autour desquels les discours se sont cristallisés.

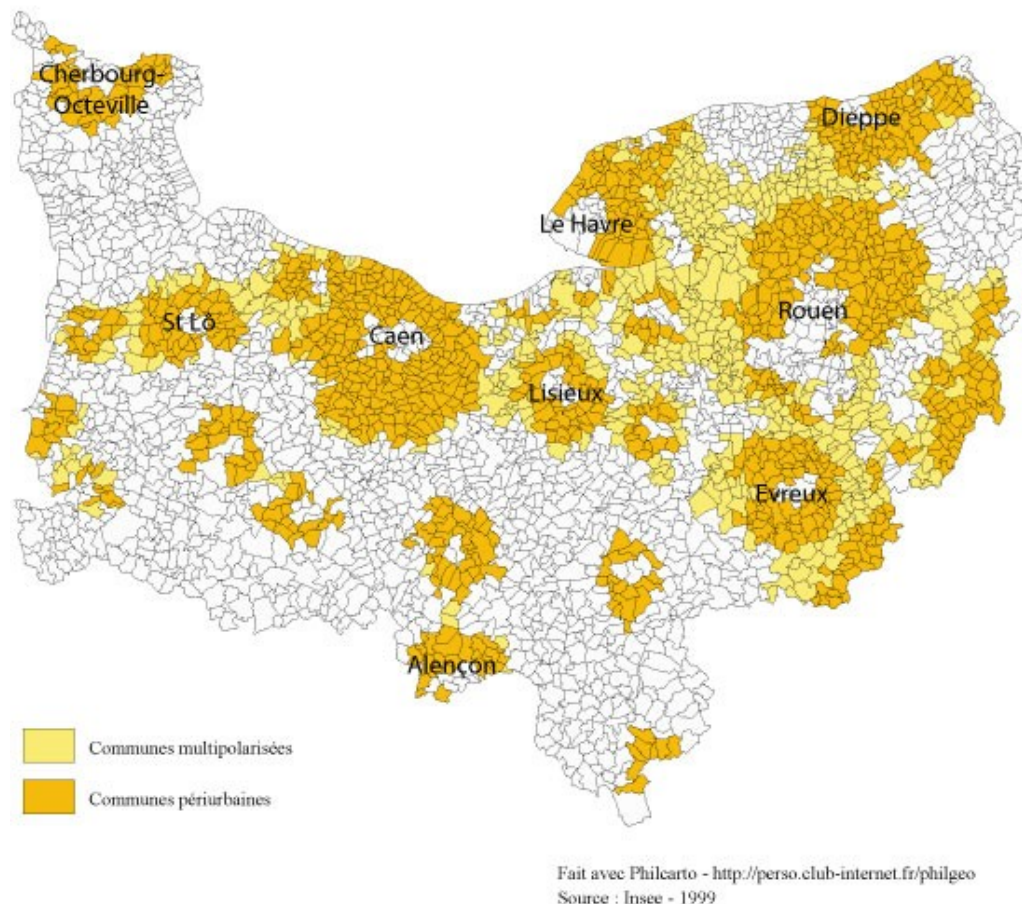


Fig.2 - Les communes périurbaines et multipolarisées normandes (Réalisation C. Didelon)

2.1. *Le périmètre d'enquête : Le périurbain normand*

Le territoire normand se trouve au cœur des évolutions récentes des dynamiques de peuplement, des mobilités et des pratiques résidentielles affectant, outre les espaces périurbains au sens large (incluant franges pavillonnaires des villes, couronnes périurbaines, espaces multipolarisés et espaces ruraux sous influence urbaine), le cœur des agglomérations. **L'espace normand n'est pas polarisé par une seule grande ville mais par un système urbain soutenu par trois grandes villes que sont Caen, Rouen et Le Havre, de plus en plus confronté à la connexion avec la métropole parisienne** (projet Grand Paris qui in-

tège la vallée de la Seine). Autour de ces trois villes, émerge une série de petites villes plus ou moins attractives (Deauville-Trouville, Bayeux, Dieppe, Falaise, Honfleur, Elbeuf, Louviers, Evreux, Pont-Audemer, Lisieux, Fécamp, etc.) Cet ensemble urbain normand constitue un des espaces où la périurbanisation est très importante. Les profils sont toutefois assez marqués selon qu'ils s'expriment en Haute ou en Basse-Normandie (fig. 2).

Dans le cas de la Haute-Normandie, plus de trois-quarts des communes sont considérées comme périurbaines. Le processus de périurbanisation en Haute-Normandie est particulièrement dynamique puisqu'en dépit d'une faible croissance démographique, la demande de logements continue d'augmenter. D'après l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN), près de 1 400 hectares par an ont été artificialisés en Haute-Normandie entre 1992 et 2003, dont un tiers pour la construction de logements (conseil régional de Haute-Normandie 2010). On y trouve un maillage serré de bourgs et de petites villes ne mettant aucune commune à plus de 15 km d'un pôle d'emploi. On décompte dans cette région quinze unités urbaines de plus de 10 000 habitants, ce qui la situe au cinquième rang des régions les plus urbanisées avec une densité de population largement supérieure à la moyenne nationale (145 habitant/km²). Les dynamiques périurbaines haut-normandes sont largement tirées d'une diffusion francilienne aujourd'hui aux portes de Rouen et d'Évreux. L'extension urbaine de Paris s'est surtout développée pendant les années 1980, absorbant ainsi de nombreuses communes haut-normandes.

La Basse-Normandie présente un profil où la périurbanisation s'exprime de façon très différente et plus contrastée. D'une part, l'espace dit rural reste très majoritaire dans les départements de l'Orne et de la Manche même si ces deux départements ne sont pas pour autant exempts de dynamiques résidentielles allant de l'urbain au rural :

- dans le nord Cotentin autour de Cherbourg, dans le sud Manche entre Avranches et Granville, et le long de l'A84 autour de Saint-Lô et en direction de Caen) ;
- dans l'Orne autour d'Alençon avec en plus une diffusion mancelle ;
- et plus récemment dans le pays d'Ouche et le Perche Ornais avec l'installation récente de ménages venus d'Eure et de Loire n'ayant plus les moyens de résider dans leur département d'origine à cause d'une trop forte concurrence exercée par les ménages franciliens.

Le département le plus concerné reste néanmoins le Calvados. Le phénomène de périurbanisation s'y exprime autour de Caen où l'espace périurbain rayonne sur plus de 20 kilomètres faisant de plus en plus la couture avec la sous-préfecture de Bayeux, le secteur de Falaise et les zones urbaines du Pays d'Auge. Enfin se dessine une périurbanisation littorale et touristique allant de Bayeux à Honfleur et se situant donc aux portes de l'aire urbaine havraise.

En définitive, si la décennie précédente a pu laisser croire en un ralentissement de la périurbanisation en Normandie et un retour de la croissance du centre des agglomérations (Le Havre excepté), les données les plus récentes soulignent plutôt un maintien et parfois même une accélération de ce processus et sa complexification – intégrant par capillarité des petites villes très nombreuses dans cette région. Toutefois ce processus ne s'inscrit pas dans les territoires de la manière. Les espaces périurbains normands, incluant les deux régions de

Basse et Haute-Normandie, se situent à la charnière de diverses échelles territoriales et se déploient sur des modalités singulières :

- par la diffusion périurbaine en étalement dans le nord et l'ouest de l'Eure ;
- de manière plus diffuse et sous des modes de résidentialité spécifiques dans des espaces ruraux pour la Seine Maritime, l'Orne et le Calvados ;
- par une diffusion périurbaine propre aux trois grandes villes Caen, Le Havre et Rouen ;
- par la présence des villes moyennes et petites villes qui alimentent le processus ou offrent une forme de résistance selon leur autonomie ;
- sans oublier l'influence du littoral surtout dans le Calvados et avec de plus en plus d'acuité dans la Manche.

2.2. Une recherche exploratoire fondée sur une approche qualitative

La difficulté de l'exercice consistait à rassembler des indicateurs de « preuve » de l'influence des TIC dans les modifications des modes d'habiter périurbains. Les options méthodologiques privilégiées dès le départ empruntaient clairement à la géographie sociale avec une approche hypothético-déductive. La démarche a fait une large place au terrain et à la technique de l'entretien semi-directif passé *in situ* dans la lignée des « artisans intellectuels » décrits par J.C. Kaufmann (Kaufmann, 1996). Au total, trente entretiens auprès des foyers de 19 communes périurbaines normandes ont été menés entre février 2009 et juillet 2009. Chacun, d'une durée approximative d'une heure et demie, fait en moyenne 15 pages et a été intégralement retranscrit ce qui permet de totaliser près de 450 pages de discours. Sept entretiens ont été menés en Basse-Normandie et 23 en Haute-Normandie.

2.3. Un guide d'entretien structuré autour de trois axes

Les entretiens étaient menés à partir de questions ouvertes qui constituaient une trame souple autour de trois axes et une quinzaine de notions (fig.3). Le premier axe concerne la **dimension technique des TIC**. Le niveau de connaissance, d'équipement, de pratique et d'appropriation des outils ont été envisagés. En outre, la connaissance des ménages sur leur environnement technique de proximité a été interrogée (qualité de la connectivité à internet et de la couverture en téléphonie mobile, connaissance ou non du site web de la commune, de la présence ou non d'éventuels espaces publics numériques, de cybercafés, etc.).

Le deuxième axe portait sur la **dimension spatiale et territoriale**, à la fois dans une perspective spécifique faisant des TIC des objets invités à prendre une part active dans cette gestion territoriale, et dans une approche plus large sur les pratiques spatiales quotidiennes (modes d'habiter) des périurbains, sur leur mode de vie, leur ancrage au territoire de résidence, sur les raisons qui ont présidées à leur choix de localisation, sur leur niveau de satisfaction ou de mécontentement quant aux services de proximité, etc.

Le troisième volet portait sur le registre des **activités professionnelles et privées**. C'est notamment à cette occasion que les questions des mobilités, du chez-soi, du télétravail, des frontières établies ou non entre la sphère privée et publique, des pratiques de loisirs et culturelles ont été abordées.

Bien sûr, ce guide d'entretien offrait un cadre volontairement ouvert qui devait permettre un échange assez libre permettant de récolter des expériences personnelles et une certaine forme de réflexion des ménages périurbains sur eux-mêmes et sur leurs pratiques numériques.



Fig.3 - Guide d'entretien en 3 grands axes et une quinzaine de notions (L. Rougé. P. Vidal)

L'analyse des entretiens a fait ressortir quatre grandes dimensions :

- l'approche technique, avec des écarts quant au taux de pénétration des objets numériques dans les foyers et de l'intensité de leurs usages qui s'expriment selon des rationalités très singulières (perception de l'utilité des TIC dans les modes d'habiter périurbain, outils permettant la mise en valeur et une certaine reconnaissance à l'intérieur du cercle familial, pression sociale d'un entourage proche (parents ou amis), facilités ou difficultés cognitives face à des objets techniques nécessitant un apprentissage, etc.). De façon récurrente, cette dimension technique a permis de révéler deux types de profils assez marqués : les foyers qui n'assumaient pas complètement leur niveau d'équipement et d'usage des TIC : « *ça facilite mais ce n'est pas essentiel, bon j'avoue que ça facilite pas mal de démarches. Cela dit, on n'est pas des accrocs non plus, comparé à certaines personnes* » ; et ceux qui au contraire revendiquaient une forme de technophilie et arrivaient à se projeter dans les futurs usages, convaincus de l'aspect indispensable que les TIC recouvriraient pour leur futur et celui de leurs enfants : « *Quand nous avons fait construire la maison,*

nous avons installé des prises téléphone dans toutes les pièces pour l'internet, nous avons anticipé ce besoin. ». Ce genre d'anticipation témoigne toutefois de certaines lacunes sur le potentiel des techniques : ici, la connexion aurait pu s'envisager par l'installation d'un réseau Wi-Fi domestique plutôt que par la multiplication des prises téléphoniques...

- la vie quotidienne est une dimension qui a permis de mettre au jour les nouvelles pratiques induites par l'usage des TIC mais aussi les contradictions qui existaient entre les discours tenus et leurs réalités. Les relations au travail, aux achats et aux mobilités ont permis d'aborder la façon dont cette quotidienneté était en train de se recomposer autour de l'usage des TIC. Dans le cas du travail, les TIC sont souvent apparues tantôt comme des objets de réassurance : *« Moi qui suis d'un naturel anxieux, avec internet, je sais que je peux accéder à certains dossiers, si jamais il y a un truc qui se passe pas bien, je peux intervenir à distance, c'est vrai que c'est rassurant, vu qu'on n'habite pas à côté non plus ! »,* tantôt comme des traceurs qui pouvaient menacer les équilibres familiaux de la sphère privée : *« Moi ça me dérangerait de travailler à la maison parce que la maison c'est notre domaine privée et puis je pense que le travail n'a rien à faire là-dedans ».* Nous avons trouvé une forte récurrence des discours autour du caractère extrêmement intrusif des TIC et le nécessaire cloisonnement entre la sphère privée familiale, la sphère publique et professionnelle. Mais les TIC sont également souvent apparues comme apportant un confort supplémentaire à la vie en milieu périurbain. Ludiques, et de plus en plus accessibles, elles permettent de gagner du temps notamment dans l'acte d'achat : *« On achète tout sauf les courses en fait : des chaussures, des vêtements, des fleurs, du matériel pour la maison, on a acheté récemment un aspirateur, qu'est ce qu'on a acheté encore..., toute la cuisine, des jouets pour les enfants... On n'est pas obligé de se déplacer, mais du coup on fait tout à la maison et on ne part plus faire les magasins ».* Les TIC semblent surtout permettre une meilleure gestion des mobilités périurbaines et pallient les contraintes de dernières minutes : *« Les TIC c'est vraiment au cas où je suis bloqué à la maison ou je ne vais pas travailler, je m'en sers en dépannage » ;*
- le rapport à l'espace se négocie entre la ville centre qui représente le lieu du travail et des contraintes (embouteillage, bruit, effervescence) et la campagne périurbaine qui incarne l'endroit du bien-vivre et de l'apaisement : *« C'est vrai que je ne supporte pas quand il y a beaucoup de monde, trop de bruit, on aime la tranquillité et on l'a trouvé ici ».* La ville est un lieu où on ne va que par nécessité, le reste du temps, la commune périurbaine⁴ suffit à fournir l'essentiel : *« Il y a tous les services... pharmacie, le docteur, l'école la nourrice pour les enfants, il y a surtout le cadre de vie ».* Les TIC tiennent un rôle de passerelle entre ces deux espaces en même temps qu'elles consolident le processus d'ouverture et de fermeture de la maison. Elles représentent des portes d'entrées et de sorties d'activités urbaines qui sont momentanément invitées dans l'intimité du foyer (commerce électronique et surtout téléprocédures administratives) : *« On fait toutes les démarches administratives par internet, impôts, CAF, ... ».* De plus en plus, les services de « proximités » rendus possibles par les TIC intègrent les pratiques des habitants : *« Je n'ai plus les pieds à la banque depuis longtemps, les horaires d'ouverture correspondent aux heures du boulot » ;*
- les sentiments de fracture numérique et de dépendance aux outils sont très fréquemment apparus, avec une méfiance face à ce qui est vécu comme une intru-

⁴ Surtout lorsque celle-ci est bien achanlandée ou quand elle se situe dans la proximité immédiate d'une commune bien équipée en services marchands et non-marchands.

sion difficilement maîtrisable des TIC dans le quotidien. Il existe une volonté exprimée de ne pas laisser la technique s'imposer à la famille en tentant de canaliser le niveau d'usage et l'inscription spatiale de ces technologies dans la maison. Souvent, les parents consacrent des espaces dédiés à l'usage de ces technologies : *« Il s'agit d'une pièce dédiée au travail et à l'ordinateur... Je ne me suis pas pour mettre les ordinateurs dans les chambres, car selon moi, cela revient à s'enfermer dans une pièce, et à ne plus communiquer avec le reste de la famille »*. Parfois, cette volonté de maîtrise s'exprime par une forme de règlement intérieur tacite imposant à l'autre de ne pas se laisser emporter le caractère hypnotique des jeux en ligne ou plus généralement de l'internet. Mais cette autocensure semble ne pas toujours pouvoir être respectée et l'hyper-dépendance à ces objets est une dimension assez fréquemment concédée par les interrogés : *« je passe énormément de temps sur internet, ne serait-ce que pour le travail, mais également quand je rentre chez moi. Sans internet, j'aurais un petit peu de mal à vivre »*.

3 - USAGES ET USAGERS DES TIC SUR L'HABITER PÉRIURBAIN

Cette partie constitue le cœur des résultats. Les quatre grandes dimensions observées précédemment (la technique, le quotidien, l'espace, et la dépendance) autour desquelles se cristallisent les discours sont réinterrogées à l'aune de notre problématique : dans quelle mesure les usages des TIC contribuent-ils à modifier le rapport à l'habiter périurbain ? Cinq principaux résultats ressortent. Le premier montre que le périurbain souffre davantage de lignes de fracture que d'une véritable fracture numérique (3.1.). Le deuxième élément de résultat relativise le caractère décisif des TIC dans le choix de localisation des périurbains mais montre qu'une euphémisation de leur influence est tout aussi contestable (3.2.). Le troisième résultat montre que les TIC participent d'une recomposition du chez soi et d'une (re)valorisation de l'habitat pavillonnaire en périurbain (3.3.) Au final, elles peuvent être considérées comme des vecteurs privilégiés de maturation périurbaine (3.4.) et en partie responsables de l'accentuation des fragmentations actuellement à l'œuvre (3.5.).

3.1. *Des lignes de fractures plutôt qu'une fracture numérique*

Comme annoncé précédemment, les quelques tentatives de l'équipe pour structurer une base de données sur le niveau de connectivité des territoires périurbains se sont révélées infructueuses. Il a donc fallu trouver ailleurs les informations recherchées. En particulier, nous souhaitions disposer d'une cartographie relativement fine, restituant une situation infra-communale qui pouvait être la seule à démontrer l'extrême fragmentation des espaces périurbains en la matière, bien supérieure à la ville où les situations sont un peu plus homogènes, du moins dans le domaine de l'ADSL autorisant l'offre « triple play ». Le travail engagé par le pôle ANT (Aménagement Numérique des Territoires) du Cete de l'Ouest est apparu correspondre tout à fait à nos besoins. La cartographie de Haute-Normandie ne figure pas parmi celles qui ont été réalisées à ce jour, à l'inverse de la Basse-Normandie. **Ce travail cartographique est extrêmement révélateur des lignes de fractures présentes dans le périurbain normand.** L'examen de la carte de Basse-Normandie montre bien que se dessine une géographie spécifique dictée par la structure du réseau téléphonique. En effet, la qualité du service rendu dépend de la distance qui sépare l'utilisateur du Nœud de raccordement à l'abonné (NRA) représentés sur les cartes que nous avons généré sur le site du Cete, par un triangle jaune (fig.4).

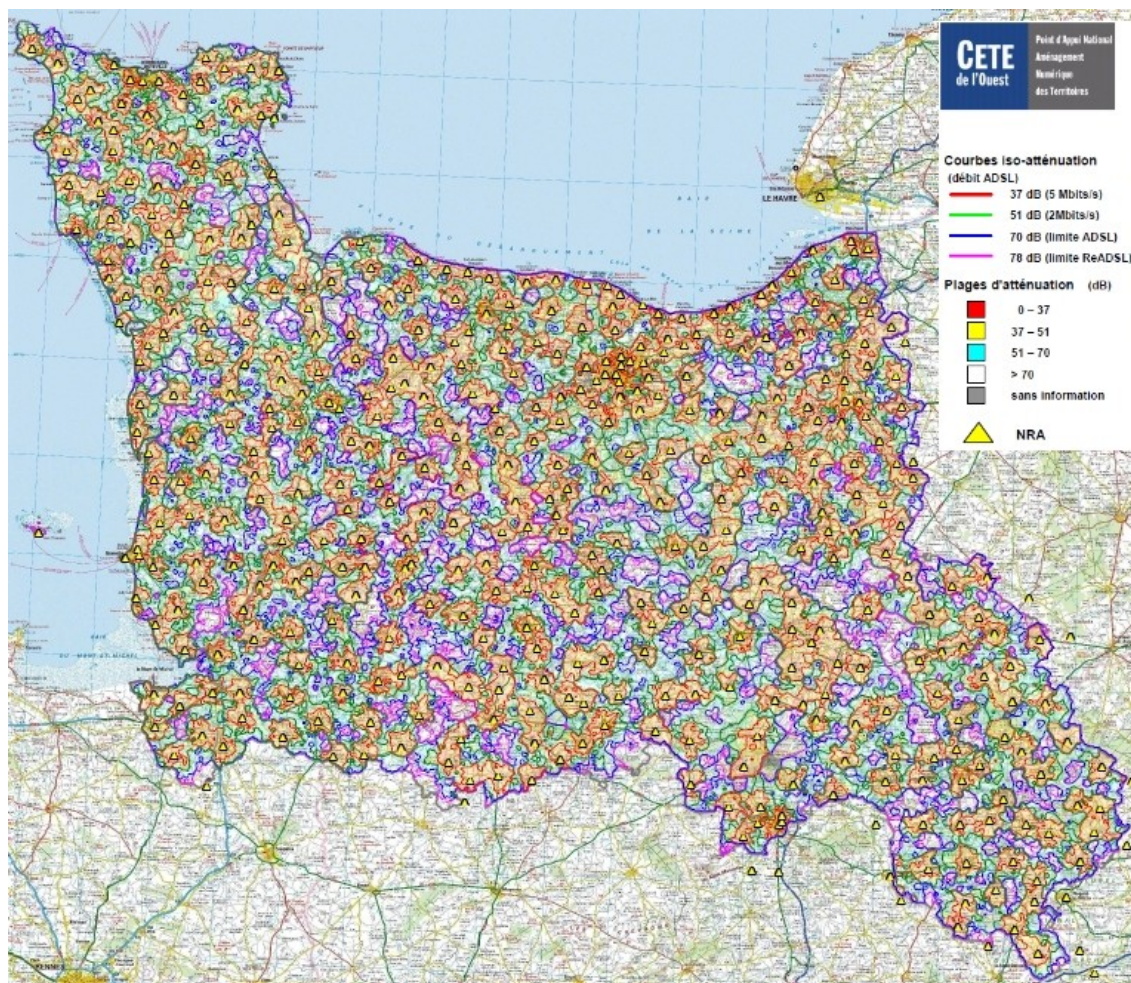


Fig.4 - Cartographie de couverture ADSL de la région Basse-Normandie
http://ant.cete-ouest.com/carto-dsl/basse_normandie/bn/2009-01_iso_debit_bn.pdf

C'est autour de ces triangles que l'on retrouve les débits les plus élevés permettant aux foyers situés dans une zone délimitée par une coloration rouge de disposer de plages d'atténuation n'allant pas au-delà de 37 Db. Ensuite, apparaissent des zones de débits décroissants en fonction de l'éloignement du NRA. À l'intérieur du périmètre délimité par les lignes mauves, les foyers se situent en « zone blanche », c'est-à-dire dans un espace non couvert par l'ADSL. Ce commentaire de carte montre la grande fragmentation des espaces périurbains quant à la qualité du signal reçu. Il est facile de constater qu'il y a en définitive une opposition pôles urbains / zones rurales en matière de connectivité numérique des territoires. Pour leur part, les espaces périurbains sont dans un entre-deux et offrent des profils comportant de nombreuses différences. Les cartes générées sur les communes de Basse-Normandie concernées par l'étude (fig.5,6,7,8,9) montre combien les situations sont à chaque fois singulières. La perte occasionnée par la distance qui sépare le foyer du NRA occasionne chez les ménages candidats à l'installation en zone périurbaine, un certain nombre de questions relatives à la qualité de la connexion dont ils pourront disposer : *je m'y étais pris à l'avance, mais il y a eu un problème pour le téléphone fixe. Il leur a fallu trois mois pour venir faire l'ouverture de ligne de téléphone. On savait qu'on allait avoir internet, mais on ne savait pas si on allait être dégroupé... ce qui est le cas finalement*».

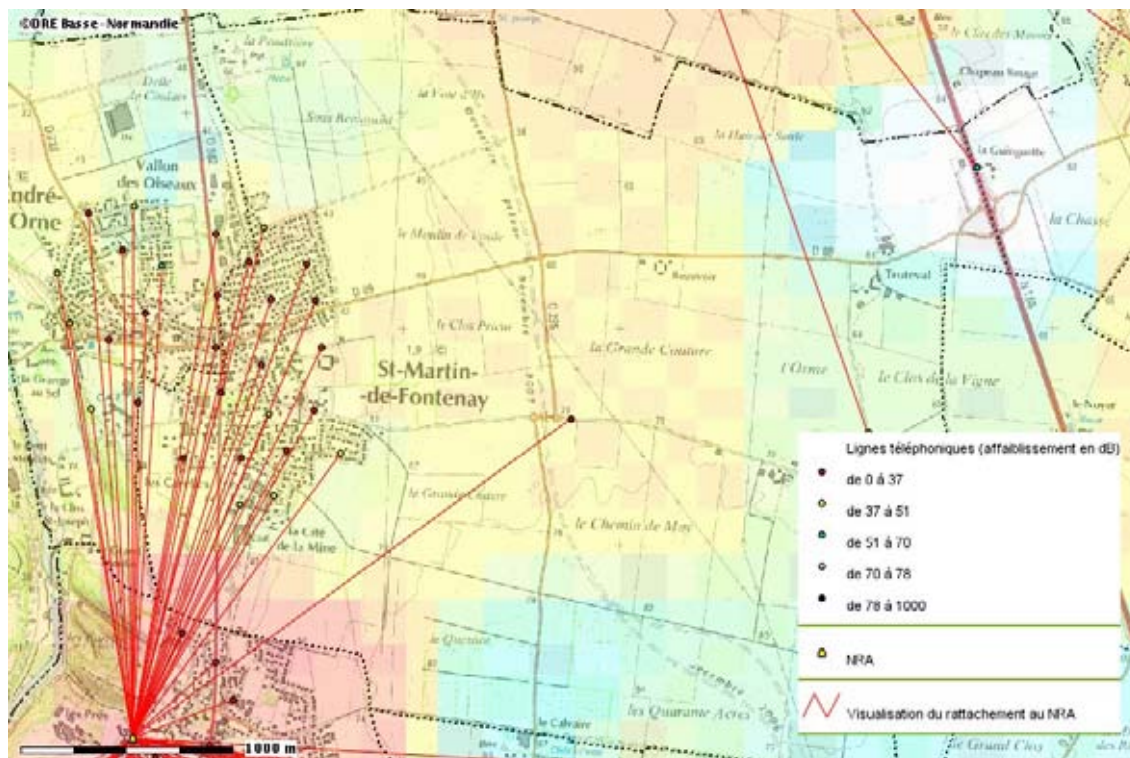


Fig.5 - Zoom sur la couverture ADSL de Saint-Martin-de-Fontenay (70 dB : limite ADSL)

Certains ménages ont conscience de la faiblesse relative des aménités numériques de leur territoire. Ils ont une claire connaissance du niveau de connectivité dont ils peuvent disposer : « On ne peut pas récupérer la télévision par internet, car nous n'avons pas de débit suffisant, mais on a l'ADSL haut débit quand même... ».

La situation du niveau de connectivité des territoires périurbain est donc bien plus complexe et fragmentée qu'il n'y paraît *a priori*. La situation est très variable, souvent à l'intérieur même de chaque commune comme l'indiquent les différentes cartes générées. On peut clairement parler d'une forme de fragmentation numérique territoriale infra-communale. Ce constat se pose pour la région Basse-Normandie et il est tout à fait valable pour les autres régions concernées par le travail du Cete de l'Ouest. Certaines communes disposent d'une connectivité bien plus qualitative que d'autres. Honfleur est une ville bien mieux lotie avec deux NRA (fig.6) qu'Audrieu qui ne dispose pas de NRA sur son territoire (fig.7). Les entretiens réalisés à Honfleur ont d'ailleurs fait ressortir la sociologie spécifique de cette petite ville périurbaine prisée des jeunes cadres dynamiques, travaillant au Havre et fréquentant fortement la capitale, notamment pour des raisons culturelles et sociales.

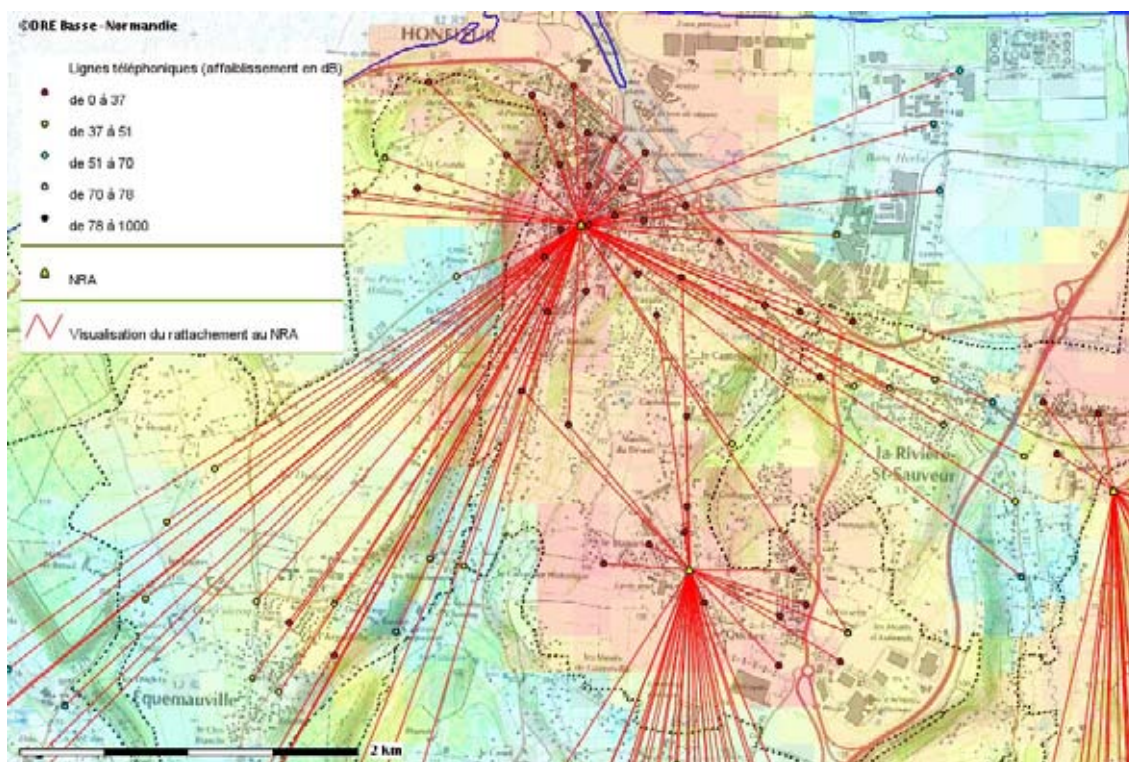


Fig.6 - Honfleur (calvados, entretiens 1,7, 22) 37 dB (5Mbits/s)

Les ménages télétravaillent régulièrement et ont choisi de s'installer sur Honfleur pour des raisons socio-culturelles mais aussi au regard du niveau internet qu'ils allaient pouvoir y trouver : « On a choisi Honfleur parce que ça nous plaisait, un coup de cœur. On n'est pas loin de Paris, pas loin de la mer. Honfleur, c'est joli, romantique si on veut. C'est petit mais il y a des touristes, donc un sentiment de renouvellement. Et la présence des TIC a joué un certain rôle... on ne sent pas perdu... Oui, il y a un cachet... Je ne serais pas allé à Lisieux par exemple. »

Même si les situations ne sont pas figées, il est très probable que les lignes de fractures soient rapidement renforcées. La carte d'Audrieu (fig.7) laisse apparaître beaucoup plus de zones blanches que les autres. Celles de Robehomme (fig.8) et de Gouvix (fig.9) apparaissent plus équilibrées mais ces deux derniers cas de figure ne devraient pas échapper aux zones qui verront apparaître très bientôt de nouvelles lignes de fracture entre ceux qui ont la possibilité de recevoir 5mbit/s de débit, nécessaires pour permettre de véhiculer un signal audiovisuel de bonne qualité et les autres. Toutefois, et compte-tenu de ce qui vient d'être dit, il y a de grandes probabilités que ces discours évoluent rapidement au grès des futurs besoins en bande passante et des usages qui ne devraient pas manquer de croître dans les espaces périurbains comme ailleurs.

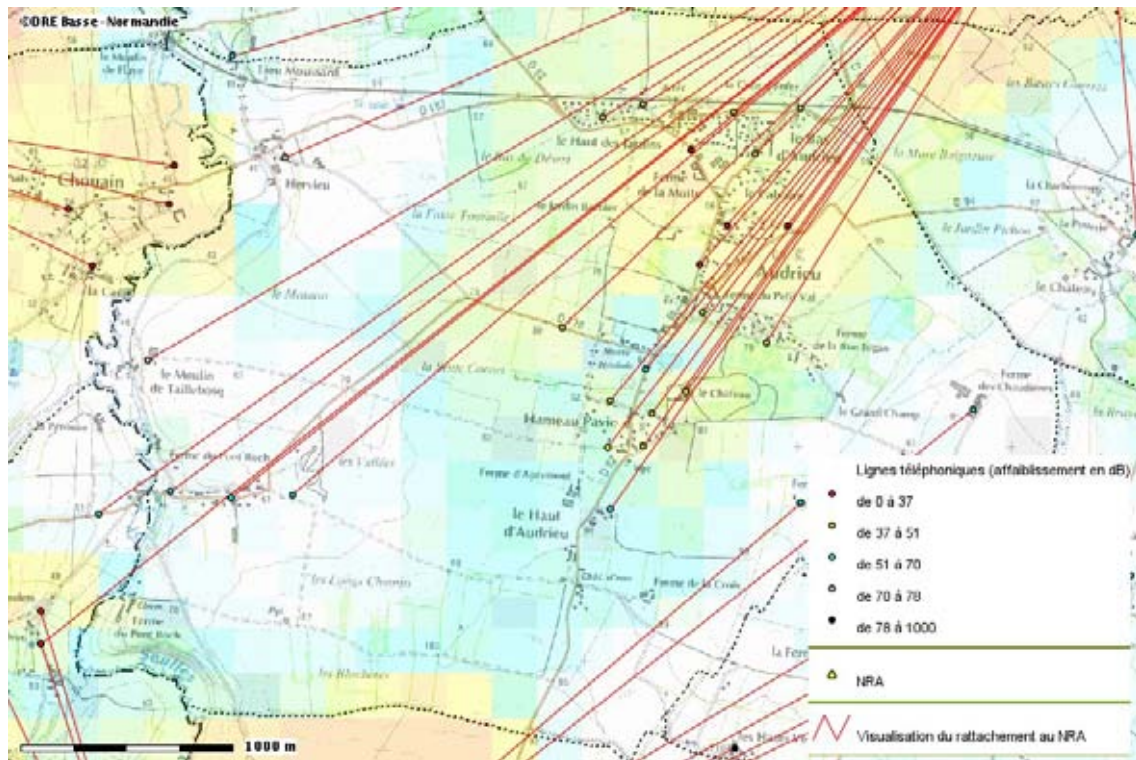


Fig.7 - Audrieu (calvados, entretiens 17) 51dB (2 Mbits/s)

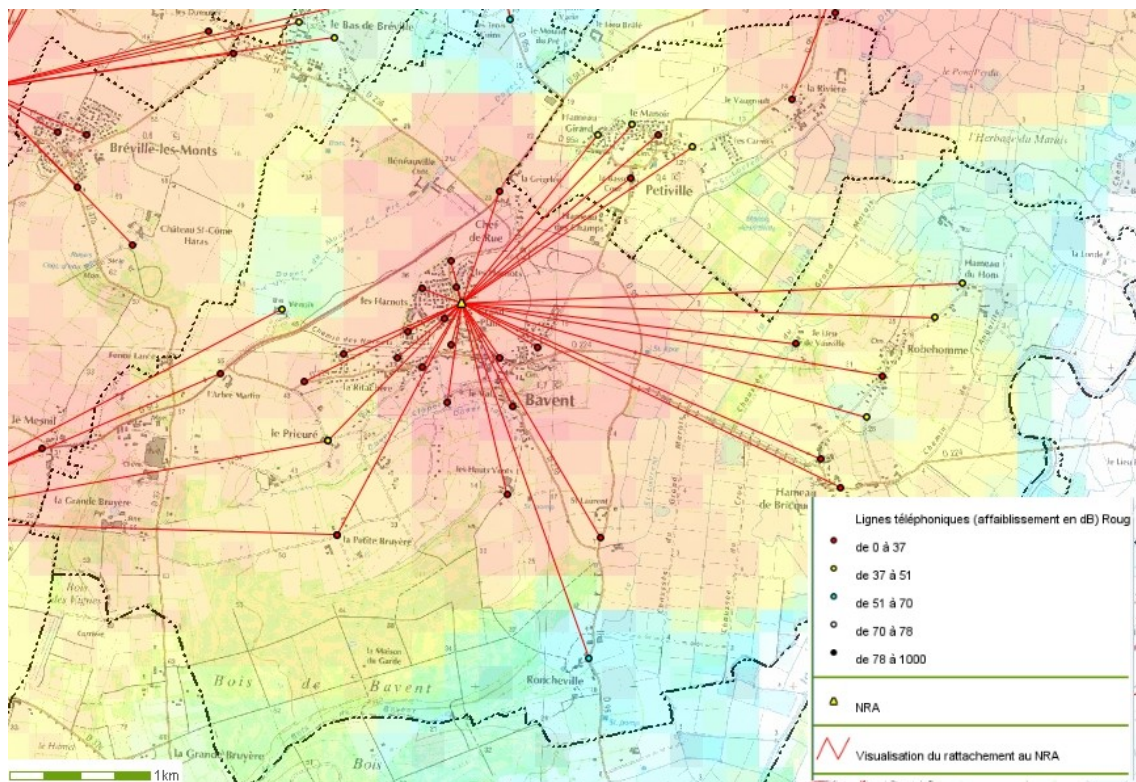


Fig.6 - Zoom sur la couverture ADSL de Robehomme (entre 37 et 51 dB)

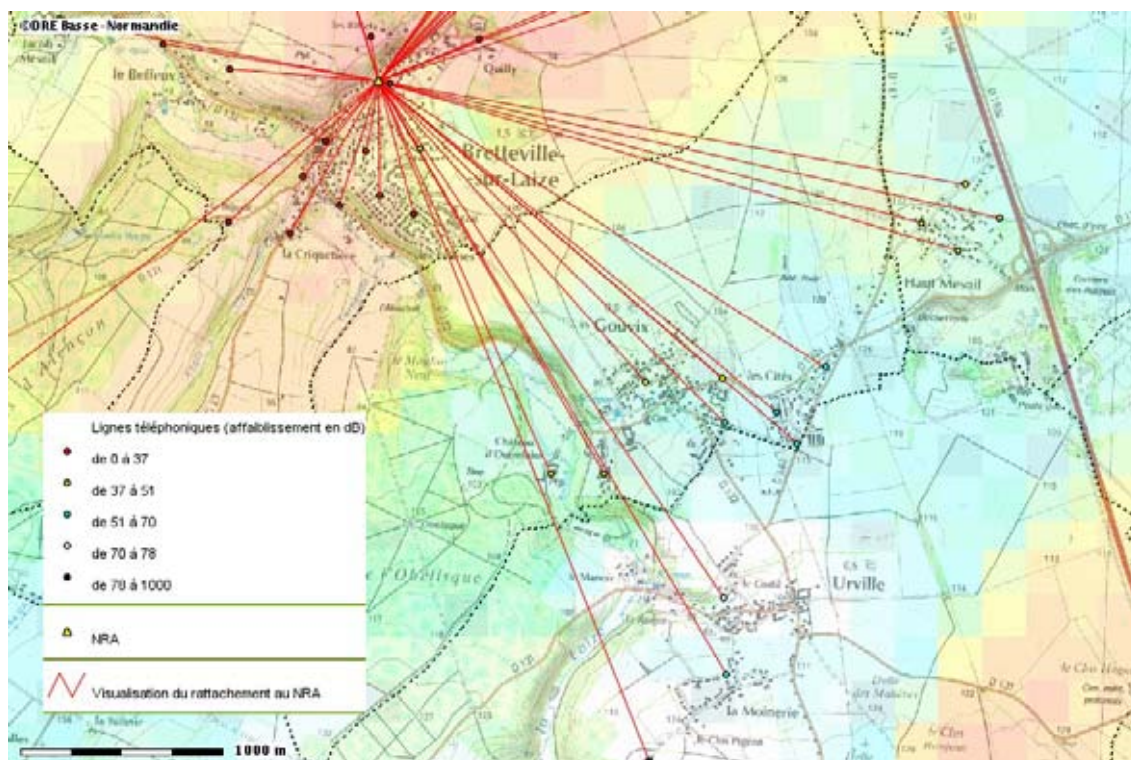
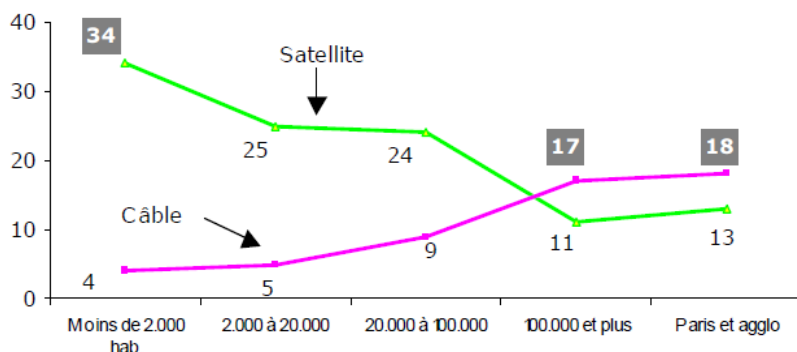


Fig.8 - Gouvix (Calvados, entretiens 21) 37dB (5Mbits/s)

Ces cartes sont elles-mêmes appelées à évoluer. Dans les prochaines années, le développement du THD (Très haut débit) devrait rendre les débits symétriques, avec des débits montants de l'utilisateur vers le réseau du même niveau que les débits descendants (du réseau vers l'utilisateur). Aujourd'hui encore, tel n'est pas le cas puisque les débits montants sont significativement plus faibles. C'est particulièrement important pour les territoires périurbains appelés à devenir des lieux où le télétravail partiel pourrait se développer encore davantage (Ortar 2009). En effet, des services comme la visioconférence, gourmande en largeur de bande, requiert des transferts de flux équivalents en descente comme en montée. Malheureusement, il est quasi certain que le déploiement du THD se fera prioritairement dans les zones les plus denses où la rentabilité est assurée, et il restera aux autres types d'espaces (périurbain et rural) de trouver des solutions qui apparaissent aujourd'hui encore hypothétiques (Vidal 2010). L'opposition traditionnelle cœurs urbains denses / zones périurbaines et rurales que la France a connu à propos de l'ADSL devraient se renouveler à propos du THD avec l'apparition de zones de fractures au moins aussi prononcées. Dans le même registre, conformément au graphique du CREDOC et aux extraits d'entretiens ci-dessous, les foyers situés dans le périurbain lointain ont rarement la possibilité de disposer de l'offre Triple Play.

Le satellite reste privilégié dans les zones les moins densément peuplées, le câble dans les zones urbaines



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et Les Aspirations des Français », juin 2010.

Fig.10 – typologie de communes selon leurs équipements

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple de trentenaires (techniciens territoriaux), locataires installés à Theuville-aux-Maillots en 2008 (N°27)

Enquêteur : pourquoi avoir pris internet ?

CB : pour la télévision à la base, mais nous ne l'avons pas par internet finalement. C'était aussi pour la facilité que ça apporte. Le fait que l'abonnement du téléphone fixe était moins cher. Nous avons internet depuis que nous sommes à Theuville-aux-Maillots, c'est-à-dire depuis un an que nous vivons ensemble. Mais c'est très pratique malgré ce que l'on peut en dire. J'ai été arrêté pendant trois mois, j'étais bien contente d'avoir internet. Ça offre une certaine souplesse par rapport au travail, aux mails que l'on peut lire quand on veut. Ça évite de se déplacer pour se rendre dans les agences de voyage aussi.

SB : en revanche, il y a quelque chose que nous avons voulu essayer sur internet, c'est l'achat des courses quotidiennes en ligne. Mais nous ne sommes pas couverts car dans un secteur peu habité.

La télévision numérique fait pourtant partie des motifs prioritaires des nouveaux périurbains désireux de se doter d'un abonnement internet.

Extrait d'entretien réalisé en juin 2009, couple de salariés (Agent immobilier/ coiffeuse) installés à Beuzeville-la-Grenier en 2009 (N°18)

Enquêteur : Vous allez au cinéma ?

TI : « Non ».

Enquêteur : Pourquoi ?

TI : Parce que les films je les ai chez moi quelques semaines après seulement. Au cinéma, il y a toujours quelqu'un qui parle, l'autre qui est ivre. Quand je vais voir un film... quand tu regardes un film marrant avec quelqu'un c'est vraiment intime. Si tu ne la connais pas la personne, tu n'as pas forcément envie de rire avec elle. Je préfère être dans le canapé avec mes amis ou ma copine pour partager ce moment.

Enquêteur : Depuis quand vous avez Canal Satellite ?

TI : Depuis que j'ai emménagé ici il y a 6 mois. C'est la première chose que j'ai faite avec internet.

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 1 enfant, la trentaine, locataires installés à Goderville en 2006 (N° 5)

Enquêteur : Êtes-vous satisfaits des services et des infrastructures TIC sur votre commune ?

AL : relativement, oui. On ne peut pas récupérer la télévision par internet, car nous n'avons pas de débit suffisant, mais on a l'ADSL haut débit quand même et cela fonctionne bien, bien mieux que la télévision par exemple. Nous avons du mal à capter les chaînes hertziennes et la TNT avec une antenne à Goderville.

3.2. Les TIC ne produisent pas en tant que tels des espaces périurbains, quoique...

L'une des hypothèses à l'origine de notre travail consistaient à considérer que les TIC pouvaient être structurantes du périurbain. Il s'agissait d'aborder cette dimension en évitant de tomber dans une forme de déterminisme technologique, mais en estimant toutefois le rôle des TIC dans la progression du phénomène de périurbanisation, à l'image de la place occupée par la voiture individuelle dans le desserrement urbain.

Cette question pouvait rapidement mener à une impasse dans la mesure où la plupart des ménages enquêtés se sont installés bien avant l'apparition de l'internet pour le grand public (2000') ou de la téléphonie mobile (milieu des années 1990). Les anciens périurbains ne pouvaient pas intégrer au moment de « leur migration » les technologies de l'information et de la communication comme critère important, ces dernières n'étant tout simplement pas encore inscrites dans les préoccupations des français. Cependant, au delà de la figure classique du périurbain venant d'abord chercher « une maison à la campagne », quelques ménages – plus jeunes, plus technicisés – ont, à travers leurs discours, soulignés toute l'importance potentielle de bénéficier en zones périurbaines d'une bonne desserte TIC.

3.2.1. Les périurbains « classiques » : contre mauvaise fortune bon cœur

Sans surprise, la parole habitante des anciens ménages périurbains est assez unanime pour avancer le caractère impensé des TIC dans leur choix de localisation.

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple de trentenaires (commerçant sur les marchés locaux/aide à domicile), propriétaires installés à Robehomme en 2008 (N°25)

Enquêteur : quand vous avez emménagé, avez-vous fait attention à la possibilité de recevoir internet chez vous ?

LA : non, à vrai dire on ne s'est pas posé la question.

Ces familles sont le plus souvent celles pour qui l'usage de ces outils est encore à distance de leur quotidien. Elles sont, pour beaucoup, installées en périurbain depuis de nombreuses années, n'ont plus d'enfant à domicile et revendiquent un usage distancié de ces technologies. Quelques jeunes ménages participent aussi de cette figure, plus modeste. Ils n'avaient pas une grande pratique de ces outils avant leur installation périurbaine et n'ont pas pris en compte la desserte en réseau de télécommunication. L'essentiel était d'accéder à « leur » maison dans un environnement « campagnard » à un « prix raisonnable ».

Rappelons que la plupart des espaces périurbains – en particulier les moins éloignés des agglomérations et ceux qui sont les plus sollicités- sont globalement bien équipés en ADSL et ne souffrent pas trop de ce qu'on appelle la fracture numérique, même si le débit reste plus faible qu'en ville.

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple de cadres quinquagénaires, propriétaires installés à Valmont dans les années 1990 (N°30)

Enquêteur : Vous attestez donc du potentiel des nouvelles technologies pour améliorer votre quotidien ?

PC : Oui. Ce n'est pas parce qu'on habite à la campagne qu'ils ne peuvent pas nous être utile d'une façon ou d'une autre [...]. La connexion est peut-être un peu plus lente qu'à la ville, mais bon on ne peut pas encore se plaindre.

Pour nombre de ménages rencontrés, la faible utilisation des TIC est liée à sa relative nouveauté. Le plus souvent, les exclus numériques sont contraints d'utiliser des intermédiaires pour réaliser leurs démarches via internet. Ainsi, il est courant de voir une personne âgée demander de l'aide à ses petits enfants ou encore de voir des enfants rechercher des informations pour un parent infirme (handicap visuel, etc.). A de nombreuses reprises, les enfants ont fait figure de prescripteurs d'achat ou d'investissement numérique pour le foyer.

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple marié, 2 enfants, la trentaine, locataires Robehomme (N°25)

LA : j'ai internet depuis 15 jours, je suis chez Orange en haut débit, 8 méga, je crois [...] vous savez je ne m'y connais pas beaucoup, je l'ai surtout pris pour ma fille !

Nombre de discours soulignent également le caractère encore incertain, perturbant et insécurisant aussi bien sur le plan technique (piratage, intrusion, etc.) que psychologique (addiction, refus de socialisation, etc.) de ces technologies et de ce qu'elles permettent.

Extrait d'entretien réalisé en juin 2009, famille recomposée avec 4 enfants, la quarantaine, Tailleur de pierre et secrétaire, locataires installés à Froberville en 2008 (N°26)

VM : Oui le dimanche, l'ordinateur n'est pas allumé le dimanche par contre parce qu'il faut décrocher un moment [...] Parce que j'ai eu une période où j'étais devenue une "accro" je me suis vraiment fait peur, je sortais plus de chez moi, et je faisais de tout c'était vraiment pour dire je vais sur internet. Je me suis vraiment fait peur. Et je refusais toutes les invitations, le jour où j'ai refusé la première invitation je me suis fait peur. Parce que je considère ça comme une drogue et je me suis sevrée.

Toutefois, comme les interrogés le soulignent au fur et à mesure de l'entretien, les usages de ces outils sont de plus en plus fréquents (consultation des comptes bancaires, préparation d'un voyage ou d'un déplacement, etc.), et même s'ils ne le formulent pas comme tel, un processus d'apprentissage est engagé et les usages se banalisent chaque jour davantage. Notons cependant que pour ces ménages, si une insatisfaction s'exprime elle n'est pas toujours dénoncée avec véhémence. Au contraire, le problème de la connectivité renvoie souvent à une forme de fatalisme, à une situation acceptée et, comme un prix à payer pour « rester tranquille ». Les technologies de l'information et de la communication sont souvent présentes, mais traditionnellement moins performantes que dans les zones plus denses et les interrogés font souvent « contre mauvaise fortune bon cœur ».

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple en concubinage, 1 enfant, la trentaine, propriétaires installés à Theuville aux Maillots en 2008 (N° 27)

Et Vous avez une bonne connexion ?

« Nous sommes en bout de raccordement, donc la bande passante est relativement faible. Par conséquent, internet est très long, les pages s'ouvrent lentement. Nous n'avons pas accès à tout... »

Et vous pourriez partir à cause de ça ?

« SB : pas du tout... nous n'y avons vraiment pas pensé. On se doutait des problèmes de réception. Par mauvais temps, c'est impossible de regarder la télévision. Mais ce n'est pas grave, nous ne sommes pas "accros" à ce point... »

Nous n'avons pas entendu de propos forts exprimant une impatience quant à l'amélioration de la desserte ou de plainte. Peut-être que, dans un futur assez proche, ces mêmes personnes vont revendiquer auprès de la collectivité une amélioration technique ? Mais pour l'instant, si on peut percevoir parfois quelques pointes de frustration, les écueils rencontrés ne semblent pas susceptibles d'entraîner des départs vers des secteurs mieux connectés aux infrastructures numériques.

Pour la plus grande partie de cette catégorie de ménages périurbains, ce qui prime reste la dimension sensible du lieu (cadre de vie, environnement campagnard, etc.) tandis que pour une minorité, cela répond à une alternative pratique, faute d'avoir trouvé en ville, un logement conforme à leurs attentes.

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple en concubinage, 3 enfants, la cinquantaine, propriétaires installés à Valmont en 2008 (N°30)

Enquêteur : internet vous permet de rester branché ?

PC : Oui, c'est un peu ça. Enfin nous on est pas mal desservi...

CC : Il y a encore des zones où les gens sont encore en bas débit. internet quand on a le bas débit, on n'a pas forcément envie d'y rester trop longtemps. On perd du temps.

PC : Oui, nous ça va, le débit est convenable même si en ville ça doit être encore mieux. Je pense ? »

Pour cette frange de l'échantillon, le processus de pénétration et d'appropriation des TIC se fait en douceur, par des applications concrètes facilitant le quotidien et pouvant déboucher à terme sur des besoins plus clairement exprimés.

3.2.2. *Les « nouveaux » périurbains ou l'affirmation d'un désir de connectivité*

Pour les ménages plus récemment installés et souvent plus jeunes, la capacité du lieu de l'installation à proposer un bon niveau de réseau a davantage été prise en compte.

Extrait d'entretien réalisé en février 2009, couple de cadres trentenaires, locataires installés à Honfleur en 2005 (N°1)

Enquêteur: « Quand vous vous êtes installés à Honfleur, la variable TIC était importante ? »

OC: « Oui, c'était intéressant, j'avais le téléphone, la possibilité de m'abonner à internet. Moi je pense que si j'étais arrivé à Honfleur et puis, mince, je n'ai pas internet, je n'aurais pas pu rester. Impossible, dans ma façon de vivre à la fois personnellement et professionnellement. Car à l'époque, je ne travaillais pas au Havre, je faisais des missions à l'étranger.»

Elle en est même, chez quelques-uns, facteur de sélection, quitte à payer un peu plus cher leur terrain ou leur logement. Ces ménages font partie d'une génération où ces technologies sont banalisées et complètement intégrées dans la quotidienneté.

Extrait d'entretien réalisé en juin 2009, couple de salariés (Agent immobilier/ coiffeuse) installés à Beuzeville-la-Grenier en 2009 (N°18)

Enquêteur : Est-ce que quand vous avez loué à Beuzeville, vous avez regardé avant s'il y avait du réseau et un bon débit pour internet ?

TI : Oui. C'est un critère de sélection. Je sais par exemple qu'il y a des terrains pas chers à côté de chez mon beau-père mais les connexions sont pourries, ça ne capte pas, même avec n'importe quel opérateur, je ne peux pas m'imaginer dans une maison où ça ne capte pas [...] Je veux toujours être joignable.

CB : On a grandi avec, on a créé un certain besoin qu'il est difficile d'oublier. Dans les situations de mobilité, d'imprévu... Pour appeler le médecin, les urgences par exemple. Ça fait partie de notre quotidien.

Dans bien des cas de figure, les nouveaux arrivants se sont montrés capables de mettre en œuvre de réelles stratégies pour vérifier le niveau de connectivité de leur futur lieu de résidence, conscients que quelques centaines de mètres peuvent considérablement modifier leur rapport à l'espace de résidence.

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple de jeune trentenaire (Conseiller clientèle à la CCI du Havre/Professeur de collège), propriétaires installés à Angles Queville-L'esneval en 2007 (N°24)

Enquêteur : vous êtes-vous renseignés avant pour savoir s'il y avait internet justement ?

JR : j'ai récupéré le numéro de téléphone du voisin et j'ai recherché sur Free pour savoir si c'était éligible ou pas. A partir du moment où le voisin était éligible je pense que nous aussi nous l'étions.

Enquêteur : internet était-il un critère pour acheter ou ne pas acheter une maison ?

JR : je ne sais pas. Cela aurait été quand même embêtant, sachant qu'on était arrivé dans la région seulement depuis quelques mois et que les principaux contacts que nous avons avec certains c'était par envois de mails. Nous n'aurions pas eu internet nous aurions été vraiment coupés de tous les amis et de la famille. Je pense que ça aurait été pénalisant.

Cette recherche d'une bonne connectivité du lieu de résidence semble participer du même ressort que de trouver la « bonne distance » avec la ville : « **la localisation était également l'un de vos critères ?** JR : on voulait vivre au-dessus du Havre, plutôt que sur les longueurs de la Seine, pour éviter les fumées, les odeurs etc. On voulait également être proche de la mer. Et le fait qu'il y ait internet fut un avantage. Nous ne voulions pas acheter une maison à la campagne et être isolés. Être à la campagne avec internet c'est mieux. » (Même entretien qu'au-dessus).

Dans l'ensemble, que ces technologies soient un critère ou non dans le choix du lieu d'installation, on relève une tendance à l'insatisfaction des populations périurbaines dans l'offre et la desserte proposée. Ainsi comme l'indique le dernier rapport du CREDOC sur « La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française » : « Aujourd'hui, 44 % sont mécontents du débit proposé (plus d'un habitant sur deux en zone rurale). Avec la multiplication des usages exigeant une large bande passante, la frustration des consommateurs devient plus prégnante. » (CREDOC 2010). L'insatisfaction est en grande progression (+13 %) dans les villes de moins de 2 000 habitants (fig.10), ce qui s'explique très probablement par deux grands facteurs. Il peut y avoir, d'une part une inadéquation entre le rythme soutenu de l'appropriation des TIC en milieu périurbain et, d'autre part un effet lié aux nouveaux arrivants périurbains déjà habitués à disposer du haut débit et ne trouvant pas l'équivalent dans leur nouveau lieu de résidence.

Impression que la connexion à internet n'est pas assez rapide

- Champ : personnes de 12 ans et plus disposant d'un accès à internet à domicile, en % -

(en %)		2008	2010	Evolution 2008 - 2010
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	39	52	+ 13
	. De 2 000 à 20 000 habitants.....	37	47	+ 10
	. De 20 000 à 100 000 hab.	46	44	- 2
	. Plus de 100 000 habitants	31	38	+ 7
	. Paris et agglo. parisienne	33	41	+ 8

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles, ils sont à considérer avec précaution.

Ns : non significatif.

Lecture : en juin 2010, 55% des personnes au foyer disposant d'une connexion à internet ont parfois l'impression que leur connexion à internet n'est pas assez rapide, contre 39% des retraités et 44% de l'ensemble de la population concernée en moyenne.

Fig.11 - Ressenti sur le niveau de performance de la connexion

Le CREDOC qui n'opère pas de différence entre les espaces ruraux et périurbains dans son travail pointe là une tendance nationale qui s'exprime assez clairement au sein de notre échantillon.

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 2 enfants, quadragénaire, fonctionnaire et coiffeuse, propriétaire installés à Senneville-sur-fécamp depuis 1969 (N° 6)

Enquêteur : Vous avez donc le Wifi ?

CL : *Oui, mais moi je ne capte pas le wifi dans ma chambre, les murs sont trop épais sans doute. Je ne sais pas trop en fait.*

ML : *Oui et les voisins captent notre réseau, c'est difficile à comprendre.*

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple concubinage, 1 enfant en bas âge, la vingtaine, ouvrier et aide de vie pour personnes âgées, propriétaire installés à Doudeville depuis 2008 (N° 12)

Enquêteur : faites-vous des démarches pratiques en ligne, de l'administratif par exemple ?

LG : *quand la connexion est mauvaise, ou quand mon ordinateur ne fonctionne pas comme je le voudrais. Et bien je suis énervée.*

Enquêteur : C'est-à-dire ?

LG : *Non mais ça m'énerve, ça m'énerve (Rires). Ça me gâche ma journée.*

Ce problème est également ressenti dans le secteur de la téléphonie mobile et pose clairement la problématique de l'amélioration de la connectivité des espaces périurbains – surtout ceux où dominent les communes rurales - pour des populations actives, qui ont intégré ces outils dans leur quotidien et qui souffrent de cette déconnexion numérique, même tem-

poraire, dès lors qu'ils regagnent leur domicile : « *Tu te coupes quand même, si tu ne l'as pas [...]. On était pratiquement deux mois sans internet quand on est arrivé à la maison, on était quand même un peu perdu* ».

La situation d'un déficit de connectivité des territoires périphériques (périurbains et ruraux) ne devrait pas s'améliorer dans les années à venir. Des lignes de fracture pourraient même se multiplier entre les agglomérations ayant accès à la FTTH⁵ et les autres. Comme l'indique, en mars 2011, le Point d'appui national « aménagement numérique des territoires » du Cete de l'Ouest commentant le document ARCEP « La montée en débit via l'accès à la sous-boucle locale de cuivre de France Télécom » (Cete 2011) : « *Selon les dernières annonces des opérateurs, dans les hypothèses les plus optimistes, d'ici à 5 ans, seuls 60 % des français auront accès au très haut débit par le FTTH. Et ceux qui seront exclus de ce service seront souvent aussi ceux dont la ligne ADSL n'offre qu'un faible débit (en raison de sa grande longueur), principalement en zone rurale ou en périphérie d'agglomérations* ». Ainsi, les TIC, comme bien d'autres objets du quotidien, accompagnent plus qu'elles ne le bouleversent le rapport à l'espace, en particulier pour les choix de localisation résidentielle. À moyen terme, on peut s'interroger sur les effets que pourrait avoir l'augmentation de la valeur d'usage « numérique » de la maison sur la valeur vénale du bien et donc des espaces périurbains les mieux « connectés » par rapport à ceux restés à l'écart du développement numérique.

3.3. Une recomposition du chez soi et une valorisation de l'habitat pavillonnaire

Un certain nombre d'usages récurrents des TIC (en particulier e-commerce, e-administration, etc.) semblent engendrer une forme de recomposition de la quotidienneté des ménages autour de leur domicile. Les TIC semblent pouvoir, dans ce cas de figure précis, redonner de l'ancrage territorial à des ménages périurbains qui jusqu'alors se caractérisaient par une relation très volatile au territoire de résidence. Ils semblent susceptibles de participer à une accentuation de la valeur d'usage de la maison individuelle (espace de jeux, espace de travail, etc.).

L'internet de manière générale et l'ensemble des outils TIC contribuent assez largement à une recomposition du chez soi en tant qu'outil de trait d'union familial. L'ordinateur, comme à certaines occasions le téléphone, redessine les solidarités familiales, tantôt sur le registre de l'ouverture et du partage, tantôt sur celui de l'intime. L'emplacement du ou des ordinateurs dans le logement est également un élément fort de la recomposition de la scène familiale (Duarte 2007) selon trois figures qui ne sont pas forcément en opposition, elles se complètent selon les moments, les contextes, les usages et les familles.

Pour les uns, l'ordinateur se place souvent au centre de la pièce de vie et contribue au vivre-ensemble plus qu'à l'éclatement familial ou à la fragmentation des individualités :

⁵ Fiber To The Home

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple de trentenaires (commerçant sur les marchés locaux/aide à domicile), propriétaires installés à Robehomme en 2008 (N°25)

Enquêteur : combien d'ordinateurs possédez-vous chez vous ?

JR : il y a un PC connecté sur internet et un autre PC très vieux qui nous sert plutôt pour la bureautique, surtout pour le travail de ma femme.

Enquêteur : vous avez donc deux PC, pas d'ordinateurs portables ?

JR : si, ce sont deux portables.

Enquêteur : vous les utilisez dans différentes pièces de la maison ou toujours dans la même pièce ?

JR : je dirais qu'il y a un portable de salon qui est connecté à internet, qui sert de pôle multimédia, je dirais, qui est connecté à la chaîne hifi, qui est connecté à la télévision. En fait ça nous permet de regarder un DIVX sur la télévision avec le son sur la chaîne hifi.

Enquêteur : toute l'installation est faite, vous n'avez plus qu'à brancher ?

JR : oui, c'est assez facile, on peut même écouter de la musique sur des sites comme Deezer ou Jiwa ou après faire du téléchargement et ainsi pouvoir regarder un film ou écouter un film directement. Aujourd'hui on a pas mal de CD de musique mais le plus gros de la musique que l'on écoute c'est du MP3. Tout est relié pour pouvoir fonctionner. Mais il n'y aurait pas d'internet, il n'y aurait pas forcément de MP3.

Enquêteur : pourquoi avoir décidé d'installer le PC récent dans le salon ?

JR : pour connecter la chaîne hifi, parce que notre utilisation est multimédia. Le salon est la pièce multimédia, les chambres c'est pour dormir et le salon c'est le lieu de vie où il y a tout le passage. Ça permet d'avoir les diaporamas de photos sur la télévision et le PC, la musique, enfin c'est l'endroit où c'est le plus facile à utiliser. On peut s'installer dans un coin, rechercher sur internet et voilà. On n'a pas besoin d'aller dans une autre pièce de la maison. Et après d'un point de vue pratique, ça nécessite du fil, c'est plus facile de mettre tout à côté, dans la même pièce. Les connexions sans fil existent mais sont coûteuses et en plus pas forcément très sûre, enfin pas forcément recommandées pour la santé comme le wifi et le bluetooth. Donc bon aujourd'hui on a des fils partout, on doit avoir dix mètres de câbles.

Extrait d'entretien réalisé en mai 2009, couple marié, 1 enfant, la vingtaine, préventeur HSE et gestionnaire du patrimoine dans une banque, propriétaire installés à Bouquelon (N° 8)

Enquêteur : Est-ce que l'on peut parler un petit peu de votre agencement... au niveau de la maison, pourquoi vous avez installé l'ordinateur à cet endroit. Je vois qu'il est dans la pièce principale (l'ordinateur est dans la salle principale de l'habitation).

JD : Moi à la base, je voulais qu'il soit ne soit pas dans la pièce centrale. Je me disais que le fait qu'il soit dans la pièce principale, mon mari allait passé trop de temps dessus. Je voulais qu'il soit sur le palier, à l'étage, un truc comme ça. Aujourd'hui il passe beaucoup de temps sur internet et on s'est dit que c'était mieux qu'ils se trouvent au centre de la maison. On préfère qu'il soit dans une pièce où on vit. En plus on a toute la musique dessus...

Pour d'autres, on observe un besoin de recentrage de l'outil informatique sur le foyer avec la consécration d'une pièce ou d'un coin de la pièce, à cet usage :

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 2 enfants, la trentaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N° 2)

Enquêteur : « Comment est agencé votre intérieur par rapport à l'ordinateur (il est dans la salle principale), comment le lieu de vie est fait ? Pourquoi il a été mis à cet endroit-là ? »

MB : « Tout simplement parce que quand on y passe un peu de temps, on n'est pas isolé dans un pièce, on participe à la vie familiale, même si on est à l'ordinateur. Il est dans la pièce commune mais il est quand même un peu caché car ce n'est pas beau. C'est pourquoi, il est dans la pièce commune essentiellement pour celui qui est à l'ordinateur puisse participer à la vie familiale sans être enfermé dans un bureau ni à l'écart de la famille. »

Enfin, quand les moyens financiers le permettent, on assiste à une individualisation des ordinateurs portables, tablettes ou autres dispositifs numériques qui technicisent l'ensemble des rapports sociaux internes à la maisonnée...

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple de cadres quinquagénaires, propriétaires installés à Valmont dans les années 1990 (N°30)

Enquêteur : Vous avez combien d'ordinateurs déjà ?

CC : Un chacun

PC : Un portable chacun.

Enquêteur : Vous les avez organisés comment dans la maison ? À quel endroit et pourquoi ? Vous pouvez me décrire un peu tout ça...

PC : Il y a le réseau dans toute la maison et il y a les bornes avec le bureau (le cabinet médical de PC est au rez-de-chaussée). On capte partout... on peut capter dans le jardin. Donc tout est en Wifi.

CC : On ne va pas dans le jardin mais...

PC : Non mais c'est pour dire qu'avec le Wifi, on déplace notre ordinateur souvent dans notre maison. C'est utile.

CC : On peut travailler là (dans la cuisine), sur le bureau. On peut comparer des trucs côte à côte, chacun avec son ordinateur.

PC : On peut le brancher devant la télé. C'est quand même formidable le wifi, on n'est pas obligé de s'enfermer dans son bureau pendant que l'autre est dans une autre pièce.

CC : Oui je peux être là mais je peux être partout. Quand je viens imprimer je viens là (à côté de la cuisine).

Extrait d'entretien réalisé en juin 2009, couple en concubinage, la quarantaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N°28)

Enquêteur : Et pourquoi avoir acheté des portables ?

JS : Dans la maison, les ordinateurs se promènent entre la salle, le salon voire la chambre. On a le Wifi dans la maison, on est tranquille. Des fois on met l'ordinateur dans la chambre pour regarder un film. Enfin vous voyez, l'ordinateur sert à pas mal de choses à n'importe quel moment de la journée. Donc il doit pouvoir être mobile dans la maison... Enfin, c'est ma vision des choses...

Les TIC permettent une recomposition de l'organisation familiale périurbaine en fonction des degrés de capacité à se construire une intimité, à mettre à distance le rapport au travail, le rapport à l'autre, le rapport à l'espace. La « digestion » des TIC participe d'une recomposition de l'intimité et des sociabilités périurbaines.

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 2 enfants, quadragénaire, fonctionnaire et coiffeuse, propriétaires installés à Senneville-sur-Fécamp depuis 1969(N°6)

Enquêteur : Je me suis mal exprimé. En fait, je voudrais savoir comment vous avez organisé les ordinateurs au sein de votre ménage, à l'échelle de votre habitation en quelque sorte ? Combien vous avez d'ordinateurs déjà ?

ML : Trois, un fixe et deux portables, un pour chacune de mes filles. Sinon le fixe, il est à l'entrée, car au début on voulait faire des chambres d'hôtes dans cette maison, donc on a mis l'ordinateur dans le hall de la maison. Bon et puis il est resté car il est juste à côté de la salle et du salon, là où on vit un peu tous ensemble. Et puis mes deux filles on un portable chacune...

CL2 : On se retrouve souvent toutes les deux dans la salle au bord de la cheminée. On n'aime bien bosser, ou consulter des mails dans la salle. Je ne sais pas, c'est là où tout le monde vit sans doute. On n'aime pas rester, toute seule, dans notre chambre sans doute.

Comme le souligne P. Duarte, « dans la sociabilité médiatisée, l'espace n'est ni privé, ni public. Ces qualificatifs ne sont pas d'ordre spatial mais plutôt situationnels. C'est la situation de la sociabilité qui est privée ou publique et l'espace sollicité par la situation prend les caractéristiques de cette dernière. Il y a une complexification du rapport entre privé et public [...] Les espaces deviennent multiformes et s'enchevêtrent » (Duarte, 2007). Ce raisonnement fondé sur la participation des TIC à l'hybridation du public et du privé vaut pour la pièce, mais aussi pour l'ensemble du logement voire l'ensemble d'un chez-soi élargi qui va du village à la ville. Les TIC participent donc à l'effacement des barrières psychologiques entre espace de résidence et de travail. Elles offrent de nouvelles opportunités en conditionnant l'espace de résidence à la pratique du télétravail. Celui-ci reste le plus souvent dans une logique de prolongement des heures de bureaux et de mise en œuvre de stratégies ponctuelles pour le traitement de dossiers nécessitant une certaine tranquillité d'esprit.

Extrait d'entretien réalisé en février 2009, couple, la trentaine, locataires installés à Honfleur en 2007 (N°1)

OC : « J'ai Free. Quand je me suis installé, c'était le meilleur au niveau rapport qualité/prix. ». Quelque fois cela ne vaut pas le coup que je revienne au boulot car je vais perdre mon temps. Ça m'est arrivé de rentrer à la maison une ou deux fois et de ne pas retourner au bureau. »

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 1 enfant, la trentaine, locataires installés à Goderville en 2006 (N°5)

Enquêteur : pratiquez-vous le télétravail ?

AL : très peu. Je travaille à mon bureau et chez moi. Je pense que cela serait difficilement accepté de ne pas venir un matin, ou une journée. Ce n'est pas dans les mœurs de la collectivité pour laquelle je travaille. Je l'ai fait pendant trois mois, j'avais obtenu un poste à Montpellier, et j'habitais toujours dans la région havraise avant de trouver un appartement. Je travaillais donc de chez moi via internet. Cela m'est arrivé une fois ici, à la mairie de Montivilliers. Cela serait parfois beaucoup plus pratique, car on est beaucoup moins dérangé. J'ai besoin d'avoir la tête à mon travail, je préférerais le faire de chez moi, sans être dérangé par la venue de collègues dans mon bureau.

Extrait d'entretien réalisé en mai 2009, couple de trentenaires (préventeur HSE/Gestionnaire du patrimoine dans une banque), propriétaires installés à Bouquelon en 2008 (N°8)

Enquêteur : Et ça ne vous dérange pas de travailler chez vous ?

JD : Moi je préfère plutôt travailler à la maison que partir tard du boulot. Je ne serai jamais un retard le matin mais je ne serai jamais en retard pour partir du boulot. Je termine à 17 h 45 et je ne pars pas plus tard. Je veux également profiter un minimum de ma fille.

Enquêteur : C'est quand même un avantage d'avoir internet à la maison du coup ?

YD : Moi, personnellement, je ne pourrais pas vivre sans...

JD : Je ne sais pas si ça changerait mes habitudes de travail mais c'est indispensable en effet.

Les TIC s'invitent désormais dans la configuration décrite par Daniel Pinson et Sandra Thomann d'une maison périurbaine définie comme le centre d'un « système de lieux » (Pinson, Thomann 2002). Ils offrent en effet à la maison la possibilité d'apparaître comme un hub à partir duquel on peut désormais faire l'expérience de toute une série d'activités : le télétravail, les pratiques d'achat, les services bancaires et les téléprocédures, etc. (Hjorthol R., Gripsrud M., 2009). Même si ce n'est probablement pas spécifique au périurbain⁶ (Duarte 2007), l'appropriation des TIC donne un argument supplémentaire à un accroissement de valeur de la maison périurbaine. Elles permettent en particulier d'arbitrer sur l'utilité et la per-

⁶ Ainsi, Paulette Duarte écrit : « Les espaces de sociabilité – l'espace médiatisé, c'est-à-dire construit par les usages de l'internet, et les espaces publics – des internautes habitant l'espace péri-urbain ne se distinguent en rien de ceux des internautes habitant la ville ». p.103

tinence de tel ou tel autre déplacement par exemple, et font que « l'éloignement par rapport à la mégapole ne constitue plus un enclavement » (Degoutin, 2006). Alors, pour continuer avec la métaphore californienne proposée par Stéphane Degoutin, est-ce à dire que « *la maison individuelle, mieux définie aujourd'hui par ce qu'elle contient que par les relations qu'elle entretient avec son contexte, est devenue l'unité de base de la ville, en lieu et place du quartier* » ?

3.4. *Les TIC vectrices de maturation périurbaine ?*

Une de nos hypothèses était que les TIC, dans le périurbain comme en contexte urbain, étaient susceptibles d'atténuer l'impression d'éloignement et pourraient être un facteur de re-composition des modes de vie périurbains, avec une impression de « moindre périurbanité ». Cela consistait à considérer que l'usage des TIC pouvait permettre de moins subir l'influence de la ville centre, les mobilités virtuelles pouvant finalement se substituer à un certain nombre de déplacements physiques (Kellerman 2006). C'est parce que certains déplacements dans la ville-mère ou les grands centres commerciaux ne sont plus si indispensables (habillements, livres, musiques, etc.) que les ménages périurbains peuvent s'en autoriser de nouveaux en direction de polarités secondaires que sont les petits bourgs et petites villes alentours.

Extrait d'entretien réalisé en juin 2009, couple en concubinage, la quarantaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N°28)

Enquêteur : Est ce que vous pensez que tous ces outils là ont modifié votre quotidien ?

JS : Oh bah sans doute. Je pense que dans certaines situations, j'ai gagné du temps, j'ai évité de me déplacer et j'ai pu rester chez moi pour faire quelque chose dont j'avais envie.

LS : Bon et bien quand on réfléchit ça fait des déplacements en moins. Et puis pour certains achats, on doit aller au Havre. Ça fait tout de suite une heure de route... deux heures aller-retour. Ce n'est pas négligeable quand un camion vient jusqu'à votre porte pour vous livrer ou presque.

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 2 enfants, la trentaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N°2)

Enquêteur : « On va parler un peu transport. Qu'est que les TIC changent un peu dans votre façon de vous déplacer ? »

RB : « On va moins dans les boutiques (rires). »

MB : « On ne va plus beaucoup dans les magasins, ça c'est vrai. »

RB : « On a beau être à Saint-Pierre en Port, on peut avoir facilement des marchandises, qu'on ne retrouve pas à moins de 60 km d'ici. »

Enquêteur : « Au niveau financier et au niveau du temps, qu'est ce qu'ont changé ces nouveaux outils de l'information et de la communication. Est ce que vous pouvez développer ? »

MB : « C'est un gros gain de temps déjà. »

RB : « Des économies de carburant »

MB : « Je ne sais pas si on économise du carburant, car on a les frais de port, il faudrait faire le calcul. Maintenant une grosse économie de temps ça c'est sûr, parce que tu commandes en cinq minutes, par contre dans un magasin tu y passerais trois heures en gros. »

RB : « Avec le trajet en plus. »

MB : « Avec le trajet et le temps de choisir ce que tu veux. »

RB : « En plus, on peut plus comparer. Par contre, il est vrai, on choisit nos sites, on est toujours sur des sites de grandes enseignes. On ne va pas sur des sites qu'on ne connaît pas pour acheter en ligne »

La dépendance automobile (Dupuy, 1999) semble donc s'amoinrir sous l'effet d'usages ciblés de l'internet, en particulier pour les déplacements personnels (e-commerce avec possibilité de livraison et e-administration). L'usage des TIC tend à diminuer ces contraintes lourdes pour les périurbains de plus en plus en demande de e-services. Ainsi que le souligne le CREDOC à l'échelle nationale : « *Le nombre de personnes effectuant des démarches administratives et fiscales sur internet ne cesse d'augmenter : il a quasiment doublé en l'espace de cinq ans seulement, passant de 12 millions de personnes en 2005 à 23 millions en 2010 (22 % de la population il y a cinq ans, contre 43 % aujourd'hui)* » (CREDOC, 2010). Plus que le télétravail, c'est bien sur ce genre de services que l'impression d'éloignement et la dépendance automobile s'atténue.

Extrait d'entretien réalisé en juin 2009, couple en concubinage, la quarantaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N°28)

Enquêteur : faites-vous des démarches administratives sur internet ?

JS : Oui. Les impôts par exemple.

Enquêteur : Pourquoi ?

JS : C'est juste pour un gain de temps. C'est facile, c'est rapide. Plus rapide que les files d'attente, surtout dans l'administration... (Rires).

Le fait de s'exonérer d'un certain nombre de déplacements parmi les plus routiniers et les plus contraignants (les courses, les démarches administratives) contribue à une maturation des espaces périurbains. Les TIC participent à leur mesure à engager un certain nombre de territoires périurbains dans un processus d'épaississement territorial (gros bourgs, petites villes, premières couronnes, périurbain aisé). Les mobilités ne baissent pas mais elles se réalisent de plus en plus sur un périmètre de plus grande proximité.

Extrait d'entretien réalisé en juin 2009, couple en concubinage, la quarantaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N°28)

Enquêteur : Quand vous commandez ça arrive chez vous ?

JS : Non, le colis arrive à Fécamp (environ 15 kilomètres du domicile), mais comme je passe souvent, je les prends en passant ça m'évite de faire un détour.

Enquêteur : Pourquoi ?

JS : C'est ce que je vous disais tout à l'heure, on ne va plus à la banque, on ne se déplace plus pour savoir les horaires d'ouverture de quelque chose. Vous vouliez des exemples tout à l'heure. Par exemple, pour les horaires de cinéma, c'est vachement utile. En trois clics, on sait à quelle heure passe tel film. Donc au final, on fait moins de trajets inutiles, je trouve et donc on dépense moins d'essence. C'est bête, mais aujourd'hui ça compte les petites économies.

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple en concubinage, la vingtaine, fonctionnaire locataires installés à Honfleur (N°7)

Enquêteur : quel avantage retirez-vous de vos achats occasionnels sur internet ?

ET : cela permet de ne pas avoir à se déplacer, d'avoir un choix plus large, car l'agglomération havraise ne propose pas toutes les enseignes que l'on peut retrouver sur internet. Il y a l'aspect tarif aussi, avec parfois des promotions intéressantes. Il peut aussi y avoir l'aspect « gain de temps » même si je reste partagé sur cette question : je pense qu'on passe autant de temps à chercher sur internet à comparer les différents sites et les différentes zones qu'à aller faire ses courses au supermarché. Par contre, cela permet de faire ses courses quand on en a envie.

Extrait d'entretien réalisé en mai 2009, couple marié, 1 enfant, la vingtaine, préventeur HSE et gestionnaire du patrimoine dans une banque, propriétaires installés à Bouquelon (N°8)

JD : Et puis, il y a aussi le côté distance. Si tu veux faire les boutiques, autres qu'à Pont-Audemer, et bien c'est tout de suite 45 minutes de route. Par internet tu gagnes du temps et il y a l'économie de l'essence aussi.

Les téléprocédures développées dans le cadre de l'administration électronique sont particulièrement appréciées. Les « déplacements obligés » ne sont désormais plus nécessaires et il est très probable que les usagers de l'internet en milieu périurbain aient massivement recours à ce type de services dématérialisés (déclaration fiscale, état civil, etc.). Les ménages y trouvent un moyen pratique de gérer leur propre temps et font de cette possibilité une porte d'entrée à d'autres applications numériques.

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 2 enfants, la trentaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N°2)

Enquêteur : « En ce qui concerne les démarches administratives ? Comment vous y prenez vous ? »

MB : « On fait toutes les démarches par internet. Nous, par exemple, comme on n'est pas originaire de la région, quand on a des papiers, des certificats de naissance ou des fiches d'état civil, on fait la demande par internet, ça nous évite d'aller dans la mairie de notre lieu de naissance. En fait et comme maintenant la plupart des mairies sont équipées, tu peux faire la demande en ligne, c'est beaucoup plus simple ou alors tu l'imprimes directement chez toi. »

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple en concubinage, la vingtaine, fonctionnaires locataires installés à Honfleur (N°7)

Enquêteur : si je vous parle d'e-administration, cela vous inspire quoi ?

ET : pratique. Dans mon cas, nous projetons de nous pacser. Pour cela, nous avons besoin d'un acte de naissance complet pour monter le dossier. J'ai fait la demande sur le site de la ville de Rennes et dans les trois jours je recevais ce document dans ma boîte aux lettres. C'est un gain de temps énorme et évite un déplacement.

Extrait d'entretien réalisé en juillet 2009, couple en concubinage, trentenaire, techniciens territoriaux propriétaires installés à Theuville-aux-Maillots en 2008 (N°27)

Enquêteur : faites-vous des démarches pratiques en ligne, de l'administratif par exemple ?

CB : nous avons fait des demandes d'actes de naissance, nous faisons nos changements d'adresse, nous payons nos impôts en ligne. Le suivi des comptes bancaires aussi.

Enquêteur : pourquoi ?

SB : il n'y a pas de banque dans notre commune, nous devons nous rendre à Valmont et les horaires ne correspondent pas du tout avec nos horaires de travail, à part le samedi matin. Procéder par internet nous évite de nous déplacer.

La relation à la centralité apparaît donc renouvelée et plusieurs éléments de discours peuvent être convoqués pour illustrer cette idée d'une meilleure maîtrise des mobilités par l'usage des TIC (Vidal 2009). Nombreux sont les témoignages de périurbains expliquant qu'ils se sentent de moins en moins dépendant de la ville centre et qu'ils peuvent désormais développer d'autres stratégies de mobilités.

Extrait d'entretien réalisé en avril 2009, couple marié, 2 enfants, la trentaine, propriétaires installés à Saint-Pierre en Port en 2007 (N°2)

Enquêteur : « Tout cela depuis que vous avez internet à la maison ? »

RB : « Ba oui, on se déplaçait quand on avait besoin de se déplacer. Ça permet d'anticiper. Ça facilite mais ce n'est pas essentiel. Disons que ça ne nous a pas changés la vie plus que ça. Mais j'avoue que ça facilite pas mal de démarches. »

Ainsi ces nouveaux outils d'information et de communication s'apparentent à des vecteurs d'une maturation périurbaine. Ils participeraient à réorganiser les mobilités, à sortir les périurbains d'une trop forte dépendance aux automobiles. Non que celles-ci disparaissent ou soient remplacées, mais leur usage deviendrait moins systématique, certains trajets vers la ville devenant inutiles. Les ménages auraient tendance à se polariser ou se re-polariser vers

les gros bourgs et les petites villes périurbaines dont l'offre en commerces et services s'affine, tandis que les démarches administratives peuvent se faire par l'internet. Il convient de signaler que cette impression de maturation des espaces périurbains au contact des TIC ne semblent concerner que des espaces déjà bien connectés et bien reliés, et le plus souvent occupés majoritairement par des catégories sociales d'un niveau supérieur. Pour les espaces périurbains « choisis » par les catégories sociales plus modestes la situation n'est pas très différente d'une configuration d'avant-numérique. Ces ménages sont, quand ils souhaitent accéder à la propriété d'une maison individuelle, contraints d'aller là où le coût foncier est le moins élevé et se localisent alors dans les communes les plus rurales de cet espace. Le plus souvent ce sont elles qui restent éloignées des dessertes et des potentialités de connexion...

3.5. Les TIC vectrices d'accentuation des fragmentations périurbaines ?

On peut penser que **les TIC participent d'une diversification des modes de vie périurbains** et ils semblent ainsi devoir accompagner cette complexification de deux façons :

- en accompagnant le processus de spécialisation sociale des secteurs périurbains (certains sont mieux connectés que d'autres) ;
- en accompagnant une fragmentation interne dans les communes périurbaines qui s'exprime par des différences de mode de vie, de niveau social, de pratiques culturelles...

En fonction du degré d'apprentissage des TIC, du type d'espace périurbain de résidence (plus ou moins loin de la ville centre et ou plus ou moins loin d'une autre petite ville périurbaine), et de l'ancienneté dans le statut de périurbain, les situations peuvent largement différer. Les lignes de fractures ne sont donc pas seulement techniques mais aussi sociales et culturelles. A l'intérieur d'une même commune périurbaine on a pu rencontrer différents profils d'usagers des TIC avec des conséquences notables sur leur mode d'habiter, dans un environnement qui, jusqu'il y a peu, regroupait plutôt des styles de vie assez homogènes.

Les quatre entretiens menés à Saint-Pierre-en-Port, commune littorale de Seine-Maritime de 800 habitants, sous influence havraise, illustrent cette diversité de situations.

Les ménages interrogés se distribuent sur un spectre assez large qui va de l'utilisation minimaliste et occasionnelle des TIC, ne disposant que de matériels basiques alors que dans le même temps ils sont d'assez grands consommateurs de télévision...

Enquêteur : «vous avez combien de téléphone(s) portable(s) à la maison ?

AD : « Nous n'avons qu'un téléphone portable pour tout le monde. »

Et plus loin...

Enquêteur : « combien de télévision avez-vous à votre domicile ? »

VG : « la télévision est indispensable tout de même, nous en avons quatre. Il y en a une dans la salle à manger mais nous ne mangeons pas dans la salle tous les jours. Il y en a une dans la cuisine car nous mangeons dans la semaine dans cette pièce. Et il y en a une dans notre chambre et dans celle de notre fille. »

Enquêteur : « la télévision par satellite, c'est uniquement dans votre salle à manger, où est-elle raccordée sur toutes les télévisions de votre domicile ? »

VG : « oui, c'est mon mari qui a fait le raccordement, c'est possible de regarder la télévision par satellite sur toutes les télévisions, à condition que nous regardions le même programme. C'est un système par boîtier que mon mari a installé. »

... à des usages plus fréquents et pouvant aller jusqu'à la figure de l'hyper connecté. Ceux-ci renouvellent régulièrement un équipement pourtant sophistiqué et possèdent tous les attributs de l'homme connecté.

Enquêteur : Vous avez combien d'ordinateurs chez vous ?

JS : On a deux PC portable, on en a chacun un, Ça évite les batailles pour savoir qui va l'utiliser. Bon en plus aujourd'hui j'ai l'i-Phone qui fait ordinateur. Mais avant on en voulait chacun un.

Enquêteur : Et est ce que vous changez régulièrement de portable ?

JS : Tous deux ans. On profite quand on a des points. Ça dépend de l'offre aussi, s'il y a un nouveau portable, ça m'intéresse. C'était le cas de l'i Phone d'ailleurs

Enquêteur : Est-ce que vous avez un GPS ?

JS : Oui. Il est intégré à la voiture. Mais bon aujourd'hui je connais le coin sur le bout des doigts... Quoi que maintenant, l'i-Phone me permet de retrouver également très facilement une adresse... C'est vrai que des fois, plus rarement dirons nous, le GPS peut nous faire gagner un sacré paquet de temps.

Enquêteur : Vous pouvez me dire, les périodes de la journée où vous êtes connectés, vous et votre épouse ?

JS : En dehors, du boulot, je dirais tout le temps pour ma part. Avec l'i Phone, je suis toujours plus ou moins connecté.

Il y a une forte corrélation entre l'intensité de l'usage, en termes de temps passé avec ces outils ou de qualité de l'équipement des ménages et le caractère sophistiqué des usages. Les questions du commerce électronique ou des téléprocédures administratives en sont, de ce point de vue, assez illustratives. La façon dont les ménages d'une même commune périurbaine expriment différentes projections quant aux conséquences de l'introduction des TIC dans leur quotidien est révélatrice des fragmentations actuellement à l'œuvre dans ce type d'espace jusqu'ici relativement homogène. Les perceptions oscillent entre un imaginaire qui serait de l'ordre de l'enfermement et du repli sur soi « *On aura plutôt tendance à s'enfermer avec internet... Mais oui, quelqu'un qui est introverti, il va rester sur lui-même il ne va pas sortir. Il va rester devant son ordinateur, je pense...* », à celle au contraire de l'ouverture à l'autre et du gain du temps « *Je pense que dans certaines situations, j'ai gagné du temps, j'ai évité de me déplacer et j'ai pu rester chez moi pour faire quelque chose dont j'avais envie. On n'y pense pas toujours mais quand même c'est important ! Ça permet de faire moins*

de route... ». Dans ce cas de figure, il semblerait que la maîtrise de l'habiter périurbain soit directement conditionnée par celle des TIC et de leurs usages raisonnés en vue d'une autonomisation de l'être en périurbain(s). En fonction de cette plus ou moins grande capacité, les fragmentations à l'œuvre dans les espaces périurbains pourraient se développer encore davantage et rendre de plus en plus vaine une lecture univoque des formes périurbaines (moindre domination de la maison isolée sur sa parcelle ou du pavillonnaire en lotissement au profit de formes plus singulières comme les maisons de ville, les fermes réhabilitées, les petits collectifs dans des dents creuses, etc.) et des pratiques qui s'y rattachent.

CONCLUSION

Toute démonstration théorique a besoin de s'appuyer sur des éclairages empiriques. Bien que restant exploratoire, cette étude croisant usages des TIC et vie périurbaine offre quelques pistes de réflexion sur la manière dont évoluent ces espaces à la lumière de l'appropriation numérique. En particulier deux résultats et deux éléments de questionnement nous semblent émerger de ce travail qualitatif.

Le premier consiste à considérer que l'accès aux TIC **est en train de devenir un ressort important de l'installation en périurbain**. Deux conséquences peuvent alors apparaître. La première repose sur l'idée que les TIC constituent aujourd'hui un atout additionnel à la localisation en périurbain et peuvent doper leur attractivité. Ces avantages comparatifs pourraient générer une hiérarchie entre les territoires périurbains connectés et les autres et entraîner une accentuation des spécialisations. D'un côté, ceux qui ont intégré ces outils dans leur quotidien, de l'autre des ménages moins en demande qui considèrent les TIC plutôt comme anecdotiques. Une deuxième dimension plus prospective renvoie à l'aménagement des espaces périurbains et à la maîtrise de l'étalement (mitage/émiettement). Compte-tenu de l'importance que les TIC semblent devoir jouer dans les modes d'habiter périurbains, les acteurs locaux peuvent trouver dans le numérique territorial une occasion de canaliser leur urbanisation future. Par exemple, l'objectif de densification peut s'appuyer sur la mise en place de réseaux de télécommunications haut débit (voire THD), inscrite dans les documents d'urbanisme opérationnel pour combler les dents creuses et proposer ses formes de périurbanisation plus durables.

Le deuxième élément de résultat touche davantage à la manière dont les appropriations des TIC **concourent à modifier les rapports aux lieux**. Deux types de lieux nous paraissent mériter une attention particulière. Le premier lieu, c'est la maison. Les TIC améliorent le confort de l'habitation et accroissent sa valeur d'usage à la fois en diversifiant ses fonctions et en préservant voire en décuplant « le bien-être pavillonnaire ». Le deuxième lieu renvoie davantage à l'espace de proximité en lui offrant un surplus de fonctionnalités et de sociabilités. On peut parler à cet effet de maturation des espaces périurbains qui puisent dans les TIC des arguments supplémentaires à l'épaississement territorial, elles semblent pouvoir en accompagner les tendances et rendre le vécu périurbain moins contraignant.

Le premier élément de questionnement consiste à envisager l'idée que **les TIC peuvent participer à la construction d'une localité élargie**. Les TIC sembleraient être un bon outil pour faire par exemple sortir les EPCI d'une simple logique de gestion intercommunale et les aider à construire un « territoire augmenté » (Debardieux, 2009). Au delà de l'enjeu fonctionnel, elles peuvent permettre de reconstruire de l'appropriation intercommunale, d'accompagner la planification, autrement dit d'aider à un "droit à la ville" « *non pas à la ville ancienne mais à la vie urbaine, à la centralité rénovée [ici celles des petites villes et des bourgs] - aux lieux de rencontres et d'échanges, aux rythmes de vie et d'emplois du temps permettant l'usage plein et entier de ces moments et lieux...* » (Lefebvre, 2009). Cette citation peut être

complétée par la position de Marchal et de Stebe quand ils écrivent que « *la ville est plus que l'urbain étant donné qu'elle renvoie à une certaine manière de vivre ensemble dans un territoire circonscrit doté d'une identité* ». Les auteurs établissent par là même une claire distinction entre la ville et l'urbain même s'ils ne souhaitent pas les opposer. Ils s'interrogent surtout sur la possible émancipation de l'urbain considéré comme un espace aux bornes incertaines face à la ville, épice de du phénomène (Marchal, Stébé, 2009). Dans une certaine mesure, et considérant l'hypothèse de la structuration en cours d'un tiers espace (Vanier 2008), nous pensons qu'il serait utile de s'interroger sur **la place des TIC non plus seulement comme trait d'union entre la ville et l'urbain (c'est-à-dire ses prolongements) mais comme moyen de recréer des conditions tout à fait inédites permettant aux espaces périurbains d'exister en tant que lieu de vie pour et par eux-même.**

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS P.C., GHOSE R., 2003, India.com : the construction of a space between, in progress in *Human Geography* 27,4, pp.414-437
- AMAR G., 2010, *Homo mobilis, Le nouvel âge de la mobilité, Éloge de la reliance*, Éditions FYP, 207 p.
- ASCHER F., 2002, « Le transport à la demande : individualisation des mobilités urbaines et personnalisation des services publics », in *Annales des télécommunications*, tome 57, N°3-4, Usages émergents des TIC sous la direction de Christian Licoppe, J de La Vega, Hermès Science Publications, pp 277-288
- AURIGI A., 2005, *Making the digital cities: The Early Shaping of Urban Internet Space*, Aldershot, Ashgate, 231 p.
- AURIGI A., DE CINDIO F., 2008, *Augmented urban spaces. Articulating the physical and electronic city*, Ashgate, 390 p.
- BAKIS H., VIDAL P., (2007), « De la négation du territoire au géocyberespace : vers une approche intégrée de la relation entre Espace et TIC » in Claire Brossaud & Bernard Reber (dir.), *Humanités numériques Vol. 1, Nouvelles technologies cognitives et concepts des sciences humaines et sociales*, Ch. 5, pp. 101-117, Hermès.
- BAKIS H., VIDAL P., VELER B., 2007, Les TIC seraient-elles en partie responsables de la baisse tendancielle des mobilités quotidiennes dans les agglomérations ?, in NETCOM, "Le géocyberespace : usages et perspectives" [sous la dir. de Henry BAKIS, Maria PARADISO, Philippe VIDAL], vol. 21 (2007), n°3-4, pp.407-410.
- BAKIS H., VIDAL P., 2010, « Geography of information society », chapter 5, pp 71-87, in REBER Bernard, BROSSAUD Claire, *Digital Cognitive Technologies Epistemology and Knowledge Society*, Wiley-ISTE, mars 2010, 448 p.
- BERGER M., 2006, « Périurbanisation et accentuation des logiques ségrégatives en Ile-de-France », *Hérodote*, n°122, pp.198-211
- BERGER M., 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Coll. Espaces et Milieux, CNRS Éditions, Paris, 317 p.
- BONNET M., AUBERTEL P., (Dir.), 2006, *La ville aux limites de la mobilité*, Collection Sciences sociales et société, PUF, 316 p.
- CAILLY L., 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », EspaceTemps.net, Textuel, 13 mai 2008, <http://espacetemps.net/document5093.html>
- CHALONGE L., BEAUCIRE F., 2007, « Le desserrement des emplois au sein des aires urbaines. Dépendance, autonomie ou intégration? », *Annales de la recherche urbaine*, n°102, juillet, pp.97-101.

- Cete de l'Ouest, 2011, commentaires sur le document ARCEP « La montée en débit via l'accès à la sous-boucle locale de cuivre de France Télécom », 01 mars 2011, 16 p., http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2011-03-07_contribution_CETE_Ouest_diffusee_V2_cle1493dd.pdf
- Conseil régional de Haute-Normandie, 2010, « Rencontre régionale des SCoT de Haute-Normandie, La réduction de la consommation d'espace « Nouvelle donne » de l'aménagement du territoire », Rouen, 28 mai 2010, http://www.territoires-haute-normandie.net/iso_album/scot_hn_28_05_2010_synthese.pdf
- CORDOBES S., LAJARGE R., VANIER M., 2010, « [Vers des périurbains assumés : Quelques pistes stratégiques pour de nouvelles régulations de la question périurbaine](#) », *Territoire 2040*, Revue d'Études et de prospective, n°2, pp. 21-32
- CREDOC 2010, La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française - Étude 2010, Enquête « Conditions de vie et aspirations des français », N°269, Décembre 2010 réalisé par Régis Bigot et Patricia Crouette, 231 p.
- DEBARDIEUX B., 2009, « Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain... », in VANIER D. (dir.), *Territoire, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Collection « Espaces et Territoires », PUR, pp. 19-30
- DEGOUTIN S., 2006, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Paris, Édition de La Villette.
- DELEUZE G., GUATTARI F., 1980, *Capitalisme et Schizophrénie*, tome 2 : Mille Plateaux, Paris, Éditions de Minuit.
- DIMINESCU D., 2005, « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, vol.17, n°102, 2005, pp. 275-292
- DONZELOT J., 2004, La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification, *Revue Esprit*, mars-avril, pp.14-39
- DUARTE P., 2007, « Les espaces de sociabilité chez l'internaute habitant », *Annales de la recherche urbaine*, pp.103-109
- DUARTE P., BOUBEZARI M., COUÏC M.-C., 2007, Internet : la sociabilité des sociétés médiatisés - PUCA sept 2007, éditions PUCA Recherche n° 182 septembre 2007
- DUPUY G., 1991, *L'urbanisme des réseaux : théories et méthodes*, Colin, Paris, 198 p.
- DUPUY G., 1999, *La dépendance automobile, Symptômes, analyses, diagnostic, traitements*, Paris, Anthropos-Economica, 160 p.
- DUPUY G., 2007, *La fracture numérique*, Paris, Ellipses transversales débats, 158 p.

- FISCHER C.S., CARROLL G.R., 1988 "Telephone and automobile diffusion in the United States 1902-1937. *The American journal of sociology*, N°93, pp. 1153-1178
- FUSERO P. 2009, *E- city : Digital Networks and Cities of the Future*, List-Laboratorio Editoriale, 160 p.
- GIULIANO G., GILLESPIE A., 1997, « Research issues regarding societal change and transport », *Journal of transport Geography*, Vol. 5, N°3, pp. 165-176
- GRIMAL R., 2010, « Fiche n° 4 Mobilités à longue distance. Motorisation et mobilité : des comportements plus rationnels ? », *Transport*, n°18
- GUILLAUME M., 2000, « La maîtrise virtuelle de l'espace réel », *Réseaux*, volume 18, n°100, pp.59-79
- GUMUCHIAN H., 2000, « Vers la fin de l'espace rural ? L'affirmation des territoires ruraux. », *Geocarrefour*, Vol 75 1/2000, pp.11-12.
- HJORTHOL R., GRIPSRUD M., 2009, « Home as a communication hub : the domestic use of ICT », *Journal of Transport Geography*, 17 (2009) 115-123
- ISHIDA T., 2003, Connecting digital and physical cities in Digital cities II : computational and sociological approaches, Lecture Notes in computer science, vol 1765, Springer verlag, pp 246-257
- JAILLET M.C., 2004, « L'espace périurbain. Un univers pour les couches moyennes », *Esprit*, n°303, mars-avril, pp.40-61
- JAILLET M.C., ROUGE L., THOUZELLIER C., « L'émergence de nouvelles figures de l'urbanité dans les modes de vie périurbains », in M. Bonnet et P. Aubertel (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Collection Sciences sociales et société, PUF.
- KAUFMANN J.C., 2006, *L'entretien compréhensif*, Paris, Ed. Nathan, Coll. "Sociologies", 127 p.
- KELLERMAN A., 2006, Personal mobility, Routledge, The Networked Cities Series, 208 p.
- LEFEBVRE H., (2009) *Le droit à la ville*, Paris, Economica, Anthropos, 3° édition, 137 p.
- LUSSAULT, M., « Reconstruire le bureau (pour en finir avec le spatialisme) », dans Chivallon, C., Ragouet, P. & Samers, M., *Discours scientifiques et contextes culturels : géographies britanniques et françaises à l'épreuve post-moderne*, Bordeaux, M. S. H. d'Aquitaine, 2000, p. 225-251.
- MARCHAL H, STEBE J.M., 2009, « introduction », pp. 5-40, in STEBE J.M, MARCHAL H, (dir.), *Traité sur la ville*, PUF, 785 p.
- MAUREY H., 2010, Réussir le déploiement du Très haut débit : une nécessité pour la France, Rapport rendu au Premier Ministre, la documentation française, novembre 2010, 108 p.

- MATHIEU N., 2007, « Le lien des agriculteurs aux lieux et aux autres habitants. Une évolution majeure à observer », *Économie rurale*, N°300, Juillet-Aout 2007, pp. 129-133
- MEMBRADO M., (coord) et Ali, 2008, *Habiter et vieillir, Les âges du "chez soi"*, Rapport d'activité pour le Fonds National de la Science, ACI Terrains, techniques et théories, N° de référence : 962081W424, Université de Toulouse le Mirail, octobre 2008, 192 p
- MITCHELL P., 2007, « What's going on at the bus stop? The impact of Auckland's Real Time Passenger Information System on Patrons Timespace Perceptions », *Netcom Journal* vol. 21, n° 3/4, p. 331-348
- MOKHTARIAN P., 2002, Telecommunications and travel. The case for complementarity, *Journal of Industrial Ecology*, 6(2), p. 43-57.
- MORISET B., 2007, « Télétravail, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatio-temporelles du travail et de la production », *Cybergeo : European Journal of Geography, Space, Society, Territory*, Article 257, put online on 06 February 2004, modified on 22 June 2007. URL : <http://cybergeo.revues.org/3815>. Consulted on 16 March 2011.
- ORTAR N., 2009, « Entre choix de vie et gestion des contraintes : télétravailler à la campagne », *Flux*, numéro 78, décembre 2009, pp 49-57
- PINSON D., THOMANN S., 2002, *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'harmattan, 191 p.
- ROUGE L., 2010a, « La dimension sociale de la périurbanisation en France : ressorts, risques et enjeux », in *La France en villes*, collectif, Atalante, clefs concours, géographie des territoires, pp. 99-104
- ROUGE L., 2010b, « Mobilités et modes de vie dans les espaces faiblement denses du périurbain toulousain : entre recomposition des clivages socio-spatiaux et formes d'autonomisation », in M. Dumont et E. Hellier (Dir.), *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, PUR, Collection Espace et territoires, pp. 25-38
- SALOMON I., 1998, Technological change and social forecasting : the case of telecommuting as a travel substitute, *Transportation research Part C*, p. 17-45.
- SOULIE N., 2006, « Technologies de l'Information et de la Communication et dynamiques des espaces ruraux : le cas de la région Midi-Pyrénées », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine (RERU)* - N° 4 - pp. 531-550
- STEBE J.M, MARCHAL H, (dir.), 2009, *Traité sur la ville*, PUF, 785 p.
- TOUSSAINT J.Y., 2009, « Usages et techniques », pp. 461-512, STEBE J.M, MARCHAL H, (dir.), 2009, *Traité sur la ville*, PUF, 785 p.
- VAN BASTELAER B., HENIN L., LOBET-MARIS C., 2000, *Villes Virtuelles. Entre Communauté et Cité*. Analyse de cas, L'Harmattan, 255 p.
- VANIER M., 2008, *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Collection: Anthropos, Paris, Economica, 2008. 160 pages

- VIDAL P., 2010, « Enclavement numérique en milieu rural : quelles problématiques ? », *La revue européenne des médias*, Panthéon-Assas IREC, pp. 59-64
- VIDAL P., MUS M., 2009, « Les TIC dans l'élaboration de la ville accessible : l'exemple des publics handicapés », *Flux*, numéro 78, décembre 2009, pp 38-48
- VIDAL P., 2009, « La place des Technologies de l'information et de la communication dans la géographie des transports », chapitre 4, in Brocard M., (ed), *Questions de géographie des transports*, Ellipses, collection transversales, pp.85-106
- WANG D., LAW F., 2007, Impact of information and communication technologies (ICT) on time use and travel behavior : a structural equations analysis, *Transportation* N°34, p513-527
- WARREN, M., 2007, « The digital vicious cycle: Links between social disadvantage and digital exclusion in rural areas», *Telecommunication Policy*, Elsevier Ltd, 31(6-7), 374-388.

Personnes ressources rencontrées dans le cadre du projet

- François Amiot, MEEDDAT -DGALN
- Guillaume Mellier – Responsable du point d'appui national « Aménagement numérique du territoire » Cete de l'Ouest
- Zoheir Bouaouiche – SGAR Haute-Normandie – Responsable TIC et des affaires européennes

GLOSSAIRE

A

- ADSL : vient de l'anglais « Asymmetric Digital Subscriber Line » (liaison numérique asymétrique). Cette solution technique consiste à réserver une partie de la bande passante des lignes téléphoniques cuivre pour transmettre et émettre des données numériques. Les débits sont asymétriques et le débit descendant est plus élevé que le débit ascendant.

C

- CGCT : Code Général des Collectivités territoriales. L'article L1425-1 publié en 2004 ouvre aux collectivités et à leurs groupements la possibilité d'intervenir dans le domaine des communications électroniques afin de pallier un éventuel déficit d'offres privées sur leurs territoires.
- FTTH : Fiber To The Home. Arrivée du très haut débit dans les habitations.

G

- Grand emprunt national : Initiative lancée par l'état en 2010 autour de sept grandes priorités stratégiques parmi lesquelles figurent les TIC.

H

- Habiter (modes d'habiter) : Concept qui dépasse le simple fait de résider, c'est le rapport de chacun à son environnement de vie.

N

- NRA (Nœud de Raccordement à l'Abonné) : Terme employé qui désigne le répartiteur à partir duquel les abonnés sont connectés à l'ADSL

S

- Soho Solo (Small Office Home Office) : dispositif d'accompagnement pour le télétravail déployé dans le Gers par la Chambre de commerce et d'industrie.

T

- TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
- Téléprocédures (téléprocédures administratives) : Services numériques déployés sur internet afin de procéder à des démarches administratives à distance.

- Télétravail : désigne de manière générale toutes les formes de « travail à distance » mobilisant les TIC.
- Triple Play : offre proposée par les fournisseurs d'accès à internet autour d'un bouquet de trois services (internet à haut débit, la téléphonie fixe et la télévision) dans un unique contrat.

Z

- Zone blanche : espace sans couverture ADSL.

TABLE DES FIGURES

Fig.1 – Mise en résonance des problématiques entre périurbanisation et TIC

Fig.2 - Les communes périurbaines et multipolarisées normandes

Fig.3 - Guide d'entretien en 3 grands axes et une quinzaine de notions

Fig.4 - Cartographie de couverture ADSL de la région Basse-Normandie

Fig.5 - Zoom sur la couverture ADSL de Saint-Martin-de-Fonteney (70 dB : limite ADSL)

Fig.6 - Honfleur (calvados, entretiens 1,7, 22) 37 dB (5Mbits/s)

Fig.7 - Audrieu (calvados, entretiens 17) 51dB (2 Mbits/s)

Fig.8 - Zoom sur la couverture ADSL de Robehomme (entre 37 et 51 dB)

Fig.9 - Gouvix (Calvados, entretiens 21) 37dB (5Mbits/s)

Fig.10 - Typologie de communes selon leurs équipements

Fig.11 - Ressenti sur le niveau de performance de la connexion

TABLE DES MATIERES

<u>1 -OBJECTIFS DE L'ETUDE.....</u>	<u>4</u>
<u>1.1. La place des TIC dans l'affirmation du processus de périurbanisation.....</u>	<u>4</u>
<u>1.2. Une recherche exploratoire ne disposant d'aucun repère statistique précis.....</u>	<u>5</u>
<u>1.3. L'introuvable littérature scientifique.....</u>	<u>9</u>
<u>2 -MODALITES DE LA RECHERCHE.....</u>	<u>12</u>
<u>2.1. Le périmètre d'enquête : Le périurbain normand</u>	<u>12</u>
<u>2.2. Une recherche exploratoire fondée sur une approche qualitative.....</u>	<u>14</u>
<u>2.3. Un guide d'entretien structuré autour de trois axes.....</u>	<u>14</u>
<u>3 -USAGES ET USAGERS DES TIC SUR L'HABITER PERIURBAIN.....</u>	<u>18</u>
<u>3.1. Des lignes de fractures plutôt qu'une fracture numérique.....</u>	<u>18</u>
<u>3.2. Les TIC ne produisent pas en tant que tels des espaces périurbains, quoique.....</u>	<u>25</u>
<u>3.2.1. Les périurbains « classiques » : contre mauvaise fortune bon cœur.....</u>	<u>25</u>
<u>3.2.2. Les « nouveaux » périurbains ou l'affirmation d'un désir de connectivité</u>	<u>28</u>
<u>3.3. Une recomposition du chez soi et une valorisation de l'habitat pavillonnaire.....</u>	<u>31</u>
<u>3.4. Les TIC vectrices de maturation périurbaine ?.....</u>	<u>36</u>
<u>3.5. Les TIC vectrices d'accentuation des fragmentations périurbaines ?.....</u>	<u>40</u>
<u>CONCLUSION.....</u>	<u>43</u>
<u>REPERES BIBLIOGRAPHIQUES.....</u>	<u>45</u>
<u>GLOSSAIRE.....</u>	<u>50</u>
<u>TABLE DES FIGURES.....</u>	<u>52</u>
<u>TABLE DES MATIERES.....</u>	<u>53</u>

© Certu 2011

Service technique placé sous l'autorité du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, le centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques a pour mission de faire progresser les connaissances et les savoir-faire dans tous les domaines liés aux questions urbaines. Partenaire des collectivités locales et des professionnels publics et privés, il est le lieu de référence où se développent les professionnalismes au service de la cité.

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illécite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelque procédé que se soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Coordination – Maquettage : service éditions Certu (S.Paris)

Dépôt légal : septembre 2011

ISBN : 978-2-11-099575-9

Bureau de vente :

9 rue Juliette Récamier

69456 Lyon Cedex 06 – France

Tél. 04 72 74 59 59 – Fax. 04 72 74 57 80

Internet : <http://www.certu>.

Les espaces périurbains habités par le numérique ?

Le cas de la Normandie

Au-delà de quelques tentatives aux accents fortement prospectifs, peu d'études françaises ont essayé d'approcher les liens entre le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le processus de périurbanisation.

Sur la base de trente entretiens semi-directifs auprès de ménages de 19 communes de Basse et de Haute-Normandie, cette étude analyse le rôle que peuvent jouer les TIC dans les recompositions périurbaines en cours. Si quelques habitants considèrent que les TIC tiennent une place tout à fait relative dans leur quotidien, la plupart ont concédé que ces technologies – en cours d'appropriation – ne sont pas si anodines et qu'elles participent en douceur à une ré-organisation de leur mode de vie. Ces « outils » contribuent ainsi à une meilleure maîtrise de leur environnement périurbain en voie d'épaississement et en quête d'affirmation.

| SUR LE MÊME THÈME

■ Les captifs du périurbain - 10 ans après, retour sur enquête

Certu, 2008
en téléchargement gratuit sur le site www.certu.fr

■ Internet : la sociabilité des sociétés médiatisées

PUCA, 2007

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir